



Tél : 25 36 54 41 Site web : www.reseamarpbf.org

Courriel: contact@reseamarpbf.org

RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL 2016

Janvier 2017

SOMMAIRE



SIGLES ET ABREVIATIONS	3
INTRODUCTION	4
Chapitre 1. BILAN DES ACTIVITES INSTITUTIONNELLES	5
SITUATION DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES INSTITUTIONNELLES	5
1.1 ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE	5
1.2 REUNION TRIMESTRIELLE DU BUREAU EXECUTIF.....	6
1.3 REVISION DU MANUEL DES PROCEDURES	6
1.4 ACTIVITES NON PROGRAMMEES	6
Chapitre 2. INTERVENTION DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE.....	8
2.1 PROGRAMME DRYDEV	8
2.2 PROJET D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION ET DE LA COMMERCIALISATION DU SOJA ET DU MAÏS DANS LES PROVINCES DU NAHOURI ET DE LA SISSILI.....	17
2.3 PROJETS DE PROMOTION NUTRITIONNELLE DE LA FAO	36
Chapitre 3. INTERVENTION DANS LE DOMAINE DU RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE, GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET REPOSE HUMANITAIRE 40	40
3.1 PROGRAMME DE PLAIDOYER POUR LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES	40
3.2 PROJET POST-INONDATION (START FUND II)	44
3.3 PROJET BRAVE II	46
Chapitre 4. INTERVENTION DANS LA GESTION DES CONFLITS ET CONSERVATION DE LA PAIX 48	48
4.1 INITIATIVE PAIX ET DIVERSITE AU SAHEL (IPAD).....	48
Chapitre 5. PROMOTION DE L'EQUITE EN GENRE	54
5.1 PROJET D'AUDIT GENRE DES PARTENAIRES DE CHRISTIAN AID	54
5.2 PROJET DE RECHERCHE-ACTION SUR LES VIOLENCES SEXUELLES ET ACCES A LA JUSTICE POUR LES FEMMES ET FILLES RURALES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	55
Chapitre 6. ACTIVITES DIVERSES	57
6.1 PROJET DE RECHERCHE PARTICIPATIVE SUR LA PLACE ET LE ROLE DE L'ANE DANS LA COMMUNAUTE BELLA DE LA PROVINCE DE L'OUDALAN AU BURKINA FASO	57
6.2 PARTICIPATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET FARENE	57
6.3 LA PROMOTION DES TICS INNOVANTS EN COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITE LIBRE D'AMSTERDAM 57	57
6.4 APPUI A L'OCADES-FADA POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN PROJET DE GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES	58

Chapitre 7. DIFFICULTES, DEFIS ET PERSPECTIVES 2017	59
7.1 DIFFICULTES	59
7.2 DEFIS	59
7.3 PERSPECTIVES 2017.....	60
CONCLUSION	60

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGRA: Alliance for a Green Revolution in Africa

AZND : Association Zood Nooma pour le Développement

CCFC: Christian Children Fund of Canada

DGIS : Direction Générale de la Coopération Internationale du Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas.

DryDev : Dryland Development

FAO: Food and Agriculture Organization

GTB: Groupe Têed-Beogo

ICRAF: World Agroforestry Centre

OCADES : Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité

PMEL: Planification, Monitoring, Evaluation and Assessment learning

R-MARP : Réseau pour la Promotion des Méthodes, Approches et Recherches Participatives

RNA : Régénération Naturelle Assistée

SNV : Association Néerlandaise pour le Développement

SBV : Sous Bassin Versant

SEMUS : Association Solidarité et Entraide Mutuelle au Sahel

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

UGF/ CDN : Union de Groupements Féminins Ce Dwane Nyee

UPA : Unité de Production Agricole

WP : Workpackages

INTRODUCTION

Le Réseau MARP-Burkina s'est engagé depuis sa création pour la promotion des approches participatives. Il s'agissait de diffuser les approches participatives, d'assurer leur utilisation qualitative, de capitaliser les bonnes pratiques et de veiller à adapter les méthodes et outils à l'évolution des contextes. Il a opté de le faire de plusieurs manières, et c'est ce qui justifie la diversité de son champ d'action.

En se donnant pour mission de « **promouvoir la participation et assurer son intégration qualitative dans les actions de développement** », le Réseau MARP-Burkina s'est ainsi employé au cours de la première décennie de sa création à renforcer les capacités des acteurs du développement sur les approches participatives. Au cours de la dernière décennie, le développement d'initiatives pour assurer de meilleures conditions de vie aux populations à travers la mise en œuvre de projets et programmes participatifs est devenu le principal secteur stratégique d'intervention.

C'est dans cette perspective que la cellule opérationnelle du Réseau MARP-Burkina en synergie avec le bureau exécutif élabore et met en œuvre chaque année, un programme d'activités qui prend en compte l'ensemble des actions menées par l'ONG.

Le présent rapport annuel fait le bilan de la mise en œuvre du programme d'actions 2016 et se veut une synthèse des principales activités d'envergure menées tout au long de l'année.

Le rapport est structuré en trois (03) parties essentielles : la première partie présente le bilan des activités institutionnelles en lien avec le fonctionnement des instances statutaires du Réseau MARP-Burkina, la seconde fait le bilan des activités des projets et programmes mis en œuvre et la troisième partie fait mention des difficultés, des défis et des perspectives pour l'année 2017.

Chapitre 1. BILAN DES ACTIVITES INSTITUTIONNELLES

L'année 2016 a été une année assez dynamique pour le Réseau MARP-Burkina en ce qu'elle a connu un regain de dynamisme de ses instances statutaires à travers l'organisation de l'Assemblée Générale (AG), le renouvellement du Bureau Exécutif (BE) et la tenue de rencontre dudit BE.

SITUATION DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES INSTITUTIONNELLES

Activités prévues	Etat de réalisation
1. Tenue de l'assemblée générale du Réseau MARP Burkina	Assemblée générale tenue le 6 janvier 2016
2. Tenue des réunions trimestrielles du Bureau Exécutif	Une réunion du BE tenue sur 4 prévues
3. Révision du manuel des procédures	Manuel révisé mais non mis en application

1.1 ORGANISATION D'ASSEMBLEES GENERALES

1. Assemblée générale ordinaire

Le Réseau MARP-Burkina, a tenu son assemblée générale ordinaire le vendredi 06 janvier 2016 au siège de l'organisation. Elle aura permis aux membres d'échanger sur la vie de l'organisation et de faire des propositions pour son meilleur rayonnement. Les statuts et règlement intérieur ont fait l'objet de relecture ainsi que le manuel de procédures pour prendre en compte les nouvelles aspirations de l'organisation. Il faut noter aussi que l'AG a entériné les demandes d'adhésion de six (6) personnes comme membres statutaires de l'organisation. L'AG a par ailleurs permis de valider les bilans opérationnels et financiers de l'année 2015 ainsi que les plans opérationnels et financiers de l'année 2016.

2. Assemblée générale extraordinaire de renouvellement du Bureau Exécutif

Après plusieurs années de fonctionnement, le Bureau Exécutif du Réseau MARP-Burkina avait épuisé son mandat et, conformément aux statuts et règlement intérieur le renouvellement de cette structure dirigeante de l'organisation s'imposait. C'est pour cette raison qu'a été organisée le 06 février 2016, une Assemblée Générale ordinaire consacrée au renouvellement dudit bureau.

L'élection devait permettre de renouveler tous les sept (07) postes qui étaient en jeu. Au total 16 votants dont deux procurations écrites ont été enregistrés au cours de cette assemblée électorale.

Le vote a ainsi donné le résultat suivant :

- Président : Mathieu Mamoudou OUEDRAOGO
- Secrétaire Général : Christophe Kiemtoré
- Trésorier : Saïdou OUEDRAOGO
- Secrétaire à l'organisation et à l'information : Idrissa SAWADOGO
- Secrétaire chargée de la promotion du Genre : Vokouma/OUEDRAOGO Antoinette
- Secrétaire chargé de la recherche et de la formation : Dr TAONDA Jean Baptiste
- Secrétaire chargé de la capitalisation et de la diffusion : Adama BELEMVIRE

La séance de renouvellement a pris fin avec l'acclamation par l'assemblée de l'ensemble du nouveau bureau élu.

Le Président du Réseau MARP-Burkina, réélu à son poste, a tenu avant la clôture de la session à remercier l'ensemble des membres de l'organisation pour la confiance placée en lui et « promet des résultats probants » au cours de leur mandat d'une durée de cinq (05) ans.

3. Présentation de vœux

La présentation des vœux qui a été organisée en marge de l'Assemblée Générale a été ponctuée par 2 interventions. Il s'agit de celle du Secrétaire Général qui a présenté le nouveau bureau exécutif élu à l'assistance venue nombreuse. Il a aussi, au nom du Bureau Exécutif présenté ses vœux de bonne année au Président.

L'intervention du Président a surtout porté sur l'engagement que le nouveau bureau exécutif prend pour relever les nouveaux et nombreux défis qui se présente à lui, dont le rayonnement institutionnel du Réseau MARP-Burkina. Au cours de cette cérémonie de présentation de vœux, le mérite de deux agents a été reconnu à travers la remise de certificats de reconnaissance. Le Directeur Technique et le Chargé de Communication ont ainsi été félicités pour leur abnégation au travail au cours de l'année 2015. Après le cérémonial, les convives ont été invités à table pour célébrer la nouvelle année qui se présentait avec plein de promesses.

1.2 REUNION TRIMESTRIELLE DU BUREAU EXECUTIF

Conformément à l'article 26 des Statuts du Réseau MARP, le Bureau Exécutif se réunit « une fois par trimestre en réunion ordinaire ». Au cours de l'année 2017, le Bureau Exécutif a tenu sa première réunion trimestrielle le 16 avril 2016 à l'effet d'examiner les dossiers inscrits à son ordre du jour. Il s'est agi essentiellement d'échanger sur les nouvelles orientations à donner pour le fonctionnement de la coordination opérationnelle du Réseau MARP-Burkina mais aussi d'apprécier le rapport technique du premier trimestre et de valider le programme du trimestre suivant.

Cette première rencontre n'a pas été suivie d'autres réunions ordinaires au cours de l'année. En effet, la non tenue des réunions du BE au cours des trimestres suivants s'explique en partie par la non disponibilité de rapports trimestriels techniques et financiers. Une insuffisance que la cellule opérationnelle devrait s'atteler à corriger au cours de l'année 2017.

1.3 REVISION DU MANUEL DES PROCEDURES

Le Bureau Exécutif a mis en place une commission qui a procédé à la relecture du manuel des procédures afin de l'adapter au contexte actuel du Réseau MARP. Le projet de nouveau manuel a été ainsi soumis à l'appréciation du BE qui l'a amendé puis adopté. Il a ensuite été adopté par l'Assemblée Générale.

Malheureusement, jusqu'à la fin de l'année, le nouveau manuel des procédures n'a pas connu une application effective en raison des changements souhaités par ICRAF dans le cadre de la mise en œuvre du programme DRYDEV.

1.4 ACTIVITES NON PROGRAMMEES

4. Implication des membres dans les activités opérationnelles

Le Réseau MARP-Burkina est une association de personnes ressources engagées pour la promotion des approches participatives. C'est à ce titre que les membres de l'organisation sont appelés à apporter leur

expertise dans la conduite des différentes activités opérationnelles mises en œuvre par l'équipe opérationnelle. A ce titre, l'année 2016 a connu une participation plus significative des membres (comparativement aux 5 dernières années). On retient :

- **Appui aux activités d'aménagement en techniques de collecte et de gestion des eaux de pluies sur les parcelles cultivables dans le cadre du Programme DRYDEV.** L'expertise de Monsieur Yaya OUEDRAOGO, Hydraulicien a été sollicitée dans le cadre de l'aménagement des bas-fonds rizières et des sites pilotes d'innovation. La mise en œuvre de sites pilotes d'innovation permettent de créer des cadres participatifs d'apprentissage et de formation des producteurs sur les innovations éprouvées et promues au cours de la décennie d'intervention sur le terrain ;
- **Appui au paiement du CASH dans le cadre de l'intervention humanitaire.** L'expertise de Monsieur OUEDRAOGO Saïdou dans le domaine de la gestion comptable a été sollicitée pour appuyer l'équipe technique pour le paiement du cash d'un montant de 29 750 000 à 425 sinistrés de l'Arrondissement 7 de Ouagadougou et de Komsilga. Ces appuis étaient destinés à apporter une réponse humanitaire aux sinistrés des inondations de juillet 2016 avec l'appui technique et financier de l'ONG Christian Aid ;
- **Appui à la conduite d'une étude participative sur le bien-être animal :** l'expertise de Monsieur Kologo en matière d'utilisation d'outils participatifs a été sollicitée pour la conduite de l'étude participative sur la place et le rôle de l'âne dans la communauté Bella. Cette étude participative entre dans le cadre de la collaboration avec l'ONG britannique BROOKE engagée dans le bien-être animal,
- **Modération de l'atelier national sur le genre.** Monsieur Serge Alfred SEDOGO a apporté ses talents de modérateur lors de l'atelier national sur le genre avec les religieux. Cette rencontre organisée en partenariat avec Christian Aid, ATAD et l'ODE a constitué un plaidoyer auprès des coutumiers et des religieux pour la promotion de l'équité en genre dans la société burkinabè.
- **Introduction d'une demande de partenariat avec le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH) :**
Conformément à la procédure de renouvellement de la convention des ONG /associations nationales définie par la DGCOOP, le Réseau MARP a, depuis xx 2016 proposé au MAAH une convention de partenariat suivant le modèle convenu et accompagné d'un programme d'investissement 2014/2018. Cependant, jusqu'à la fin de l'année 2016, la convention n'est toujours pas signée, malgré les nombreux rappels.

5. Régularisation de la situation du personnel à la CNSS :

Compte tenu des difficultés que certains agents ont eu avec la CNSS qui n'avait pas une situation exacte des entrées et sorties des agents ainsi que des déclarations du Réseau MARP, un travail important de clarification a été fait au cours de l'année pour régulariser la situation et régler à la CNSS, la totalité des impayés.

Chapitre 2. INTERVENTION DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Dans le secteur de l'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le Réseau MARP-Burkina œuvre déjà depuis 2004 à la mise en œuvre d'actions d'accompagnement à la productivité agricole et la diversification des sources d'alimentation. L'année 2016 a connu la mise en œuvre de 3 actions spécifiques dans le secteur avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Il s'agit :

- du Programme de développement des zones arides (DRYDEV) financé par DGIS et coordonné au niveau africain par l'ICRAF,
- du projet d'intensification de la production et de la commercialisation du soja et du maïs dans les provinces du Nahouri et de la Sissili financé par AGRA,
- du projet «Amélioration des disponibilités et de l'accessibilité alimentaire et monétaire (GCP/BKF/055/EC) », coordonné par la FAO et financé par l'Union Européenne.

2.1 PROGRAMME DRYDEV

Le Programme d'Amélioration de la Sécurité Alimentaire et Hydrique pour le Développement Economique Rural au Sahel et dans la Corne de l'Afrique (DRYDEV) a pour objectif global de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et hydrique ainsi que le développement économique des populations rurales dans ses zones d'intervention en Ethiopie, au Kenya, au Burkina Faso, au Mali et au Niger. DRYDEV est un programme quinquennal initié (en 2013) et coordonné par World Agroforestry Centre (ICRAF) et financé par la Direction Générale de la Coopération Internationale (DGIS) du Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas. Le Programme DryDev est mis en œuvre au Burkina Faso par trois partenaires à savoir le Réseau MARP (organisation lead), Tree Aid et la SNV (Association Néerlandaise pour le Développement) et des partenaires locaux au niveau des six provinces d'intervention : Bam, Passoré, Sanguié, Sourou, Yatenga et Zondoma

La phase de démarrage du programme (janvier 2014 à mars 2015) a été marquée par une série d'études visant à faire l'état des lieux des différents secteurs d'interventions, et de dégager des actions stratégiques pour son opérationnalisation.


Si l'année 2015 (première année de la phase principale) le programme n'a pas connu un bon niveau d'exécution, l'année 2016 était placée sous le sceau de l'accélération de sa mise en œuvre afin de résorber le retard accusé au plan des investissements sur le terrain.

Le Réseau MARP-Burkina, en plus de la coordination du Programme, est responsable de la mise en œuvre des composantes (workpackages) 2 et 3.

Etat d'exécution des activités :

Activités	Réalisé	Réalisé partiellement	Non réalisé
WP 2: Gestion des eaux et des sols dans les exploitations			
Classification socio-économique, identification des bénéficiaires, choix des options d'activités et leur planification	X		
Formation des bénéficiaires par les partenaires terrains sur les paquets techniques	X		
Mise à la disposition des bénéficiaires des équipements et des semences pour la mise en œuvre des paquets techniques	X		
Mise en place des technologies par les bénéficiaires et suivi	X		
Formation des partenaires terrain et des services techniques sur la géolocalisation	X		
Définition du type de BCER à promouvoir dans le cadre de DRYDEV			X
Formation des partenaires terrain et des services techniques sur la RNA	X		
Formation et appui à la réalisation de compostières	X		
Aménagement de bas -fonds rizicoles	X		
WP 3 : Production agricole			
Appui à la mise en place de champs de démonstration	X		
Appui à la production des chaines de valeurs identifiées	X		
Identification et aménagement de sites pilotes d'innovation	X		
WP 7: Suivi et coordination			
Suivis conjoints par ICRAF et le Réseau MARP Burkina	X		
Finalisation et validation du plan de suivi évaluation		X	
Rencontres de concertation avec les partenaires de mise en œuvre et les partenaires de terrain	X		
Participation à la rencontre régionale sur le suivi-évaluation du programme DryDev	X		

2.1.1. Activités réalisées dans le cadre de la de la composante 2 : Gestion des eaux et des sols dans les exploitations

 ***Classification socio-économique, identification des bénéficiaires, choix des options d'activités et leur planification***

Afin de s'assurer que l'intervention du projet touche les différentes catégories de producteurs, le Réseau MARP a procédé dans tous les villages d'intervention à une classification socio-économique des unités de production agricole. Pour cela, l'outil MARP, « classification selon le niveau de prospérité » a été utilisé. Cette classification a été précédée d'une formation des partenaires de terrain. Le processus a permis de répertorier dans chaque village les unités de production et de les classer en trois catégories : nantis, moyens et pauvres. Au bout de ce processus, 7 560 UPA ont été classifiées dont 3 415 pauvres, 3 458 moyennes et 687 nanties.

A la suite de la classification, un comité de sélection a été mis en place par la population dans chaque village pour identifier les unités de productions volontaires pour appliquer dans leur exploitation cette année, les différentes techniques de gestion de l'eau et de la fertilité des sols. Pour ce faire, chaque village a défini un certain nombre de critères de sélection : sexe, catégorie socio-économique, quartier, engagement, existence de main d'œuvre familiale, etc.

Ainsi 1 062 producteurs, chefs d'unité de production, de toutes les catégories socio-économiques, ont été choisis pour mettre en place les paquets techniques.

Formation des bénéficiaires par les partenaires terrains sur les paquets techniques

Une session de formation des formateurs sur la réalisation des paquets techniques intégrés de gestion de l'eau et des sols, a eu lieu du 04 au 07 Mars 2016 dans la province du Zondoma à Gourcy. Les participants, au nombre de 28, étaient composés des représentants des partenaires terrain et des services techniques de l'agriculture des communes d'intervention du programme, des techniciens du Réseau



MARP et un représentant des paysans innovateurs de la province du Zondoma.

L'objectif global de la formation était de renforcer les capacités des participants sur la réalisation de techniques de conservation des eaux et des sols et de défense et restauration des sols. .

Ainsi, les participants ont pu harmoniser les points de vue sur la réalisation des techniques ci-après :

Séance de formation sur les demi-lunes

- Le paillage
- Les diguettes en pierre suivant les courbes de niveau
- La banquette de terre avec déversoir en sac géotextile
- La demi-lune (DL)
- Le zaï simple et mécanique

A la suite de cette formation des formateurs, les partenaires terrain ont organisé 32 sessions de formation des producteurs retenus pour mettre en œuvre ces techniques. Ainsi, sur une prévision de 1062 producteurs à former, c'est finalement 1 051 qui ont participé aux sessions de formation car l'engouement était grande. Certaines techniques sont déjà connues par certains producteurs mais la nouveauté dans le cadre de Drydev est l'intégration de plusieurs techniques sous forme de paquet mis en œuvre dans la même parcelle par le producteur.

✚ Mise à la disposition des bénéficiaires des équipements et des semences pour la mise en œuvre des paquets techniques

Aperçu du petit équipement doté aux producteurs pour la mise en œuvre des paquets techniques.



Dans le cadre de l'appui des producteurs pour la mise en œuvre des paquets technologiques dans leurs exploitations agricoles, le programme a prévu une stratégie d'accompagnement des producteurs car certains matériels et intrants sont généralement au-delà du pouvoir d'achat des petits producteurs ruraux, notamment des plus défavorisés. À cet égard, DRYDEV a subventionné l'achat de petit matériel à usage collectif et l'acquisition d'intrants à travers un système de subvention dégressif. Suivant donc ces mécanismes, les villages

d'intervention des 4 sous bassins versants ont bénéficié d'un appui en lots de petit matériel, soit un total de : 100 brouettes, 195 pelles, 1023 pioches, 71 niveaux à eau. Au titre des intrants mis à la disposition des producteurs, on note : 20 648,8 kg de semences améliorés de céréales dont 4475 kg de sorgho blanc, 576 kg de mil, 1227 kg de niébé, 1700 kg de maïs et 12630,8 kg de semences diverses.

✚ Mise à la disposition des bénéficiaires d'engrais minéral pour la mise en œuvre des paquets techniques



Dans le cadre de l'appui des producteurs pour la mise en œuvre des paquets technologiques dans leurs exploitations agricoles, le programme a prévu une stratégie d'accompagnement des producteurs car certains matériels et intrants sont généralement au-delà du pouvoir d'achat des petits producteurs ruraux, notamment des plus défavorisés. À cet égard, DRYDEV a subventionné l'achat d'engrais en contribuant à 50% du coût d'achat.

Producteurs de Bassi mettant en œuvre les paquets techniques intégrés Suivant

donc ce mécanisme, les 1051 producteurs ont pu acquérir 56 T d'engrais NPK pour une utilisation suivant la technique de microdosage . Les partenaires terrain en collaboration avec les techniciens d'agriculture ont programmé et tenu 32 sessions de restitution de la formation sur les paquets techniques aux producteurs dans les sous bassins versants. 1051 producteurs ont été formés sur un total de 1062 prévus.

✚ Mise en place des technologies par les bénéficiaires et suivi

Les producteurs ayant été formés et équipés en petits matériels collectifs, chacun s'est attelé à mettre en pratique un des paquets techniques suivants :

- Diguette en pierre, zaï, compostage, semences améliorées, microdosage d'engrais, RNA
- Diguette en terre, zaï, compostage, semences améliorées, microdosage d'engrais, RNA
- Diguette en pierre, demi-lune, compostage, semences améliorées, microdosage d'engrais, RNA
- Diguette en terre, demi-lune, compostage, semences améliorées, microdosage d'engrais, RNA

Au total 1447,25 ha ont ainsi été aménagés dont 1298 ha de zaï, 103,25 ha de diguettes en pierres, 39 ha de diguettes en terre et 7 ha de demi-lunes.

Formation des partenaires terrain et des services techniques sur la géolocalisation

Le programme a pris l'option de procéder à la géolocalisation des exploitations agricoles appuyées ainsi que de toutes les réalisations physiques mises en place dans le cadre du programme. Cette option permet de :

- mieux évaluer les superficies touchées par les actions d'aménagement et de gestion et de localiser les différentes réalisations du programme;
- Suivre l'évolution de l'environnement des sous bassins versants d'intervention afin d'apprécier les impacts des actions menées ;
- permettre à toute personne qui le souhaite de visualiser à travers Google Earth les réalisations du programme.

Au total 24 personnes composées des équipes techniques du Réseau MARP et des partenaires terrain ont participé à la formation sur l'utilisation du GPS et de Google Earth.

Définition du type de BCER à promouvoir dans le cadre de DRYDEV

Le Bassin de Collecte des Eaux de Ruissellement (BCER) est une infrastructure de stockage des eaux pluviales, réalisé à ciel ouvert et qui aide à récupérer les eaux pluviales issues de surfaces non-absorbantes dans le but d'assurer une irrigation d'appoint des cultures en cas de poches de sécheresse. Si l'unanimité est faite sur la pertinence et l'opportunité de la technique, les divergences se font jour sur les caractéristiques requises pour un stockage optimal et efficace en milieu paysan.

Cette préoccupation a été constatée dans le cadre du programme DRYDEV qui ambitionne de faire la promotion d'outils de gestion des ressources en eau pour une bonne productivité agricole. Ainsi, au cours du semestre, le Réseau MARP a effectué des recherches auprès du Ministère en charge de l'Agriculture et de plusieurs partenaires afin de définir le type de BECR à promouvoir dans le cadre du programme.

Formation des partenaires terrain et des services techniques sur la RNA

Afin d'outiller les producteurs sur la technique de la Régénération Naturelle Assistée (RNA) dans les exploitations agricoles, une formation de formateurs a été conjointement organisée par le Réseau MARP et TREE AID au bénéfice de 46 participants issus des partenaires de mise en œuvre, des services techniques et des partenaires terrains. A l'issue de la formation, les partenaires terrain ont mis en place des programmes de diffusion des connaissances et des pratiques acquises auprès des producteurs. Cette diffusion a permis d'aménager 584,26 ha de RNA dans les exploitations sur l'ensemble de la zone du projet.

Formation et appui à la réalisation de compostières

Afin de disposer de compost en quantité et en qualité, chacun des 1051 producteurs appuyés cette année, a pris l'engagement de réaliser une fosse compostière ou un bassin fumier. Pour cela, ils ont reçu un appui/accompagnement des partenaires terrain pour la réalisation de la fosse ou du bassin, sa stabilisation à l'aide de ciment et la production de compost.

1874 sacs de 50 kg de ciment ont été mis à leur disposition dans 5 sous bassins pour la stabilisation des fosses fumières. Au total 157 basins fumiers et 97 fosses compostières ont été réalisés.

✚ Suivi du maraîchage et réalisation de puits maraîchers dans les provinces du Bam, Sanguié, Sourou, Yatenga



Au cours de l'année 2015, le programme a appuyé la mise en place de 4 périmètres maraîchers dans les villages de Kyon (Sanguié), Kiembara (Sourou), Boulounsi (Yatenga) et Loagha (Bam) exploités par 322 producteurs dont 267 femmes et 55 hommes.

L'exploitation de ces sites s'est poursuivie au cours du premier semestre de l'année 2016 au cours duquel les produits ont été récoltés et

Site maraîcher de Boulounsi au Yatenga

vendus. En fin de campagne, le site de Boulounsi a permis aux exploitantes de cueillir 1,6 tonnes d'oignon pour leur consommation, 1,495 tonnes pour distribuer à des connaissances et enfin 15,650 tonnes pour la vente à un coût total de 2 347 500 Francs CFA.

Dans la perspective de la campagne maraîchère 2016/2017, des puits maraîchers ont également été réalisés sur deux autres sites dans les provinces du Bam et du Yatenga, portant à 6, le nombre de périmètres maraîchers prêts pour la prochaine campagne, soient 6 ha. Au total 10 puits maraîchers ont été réalisés sur 8 prévus.



Site maraîcher de Tomo (Kyon)



Echantillon de la production d'oignon par les femmes de Boulounsi

Aménagement de bas -fonds rizicoles

Les procédures habituelles d'aménagements de bas-fonds rizicoles au Burkina coûtent très chers (3 000 000 CFA/ha) et sont donc peu accessibles à la population. C'est pourquoi l'option a été prise de promouvoir des techniques simples d'aménagement de bas-fonds rizicoles à moindre coût, et maîtrisables par les producteurs eux-mêmes, empruntant essentiellement des matériaux biologiques excavés dans la parcelle, en lieu et place des matériaux de génie civile qui coûtent plus chers (fer, ciment, etc.). L'accompagnement technique a également concerné le parcellaire suivant les normes techniques requises, plus particulièrement implanter les parcelles parallèlement aux courbes de niveaux maîtresses.

Dans cette optique, le programme apporte son appui à la mise en œuvre des ouvrages lourds et laisse aux producteurs l'aménagement parcellaire consistant principalement à :

- Des travaux de casiérage ;
- Des travaux de labour et de mise en boue des parcelles ;
- La préparation des pépinières ;
- La maintenance des ouvrages réalisés et leur exploitation judicieuse en vue d'atteindre des résultats optimisés.

Avec cette approche, le coût moyen de l'aménagement de site rizicole est inférieur à 500 000 FCFA/ha. En utilisant cette technologie, 20 ha ont été aménagés en riziculture pluviale sur 3 sites dans les provinces du Yatenga, du Sourou et du Passoré.

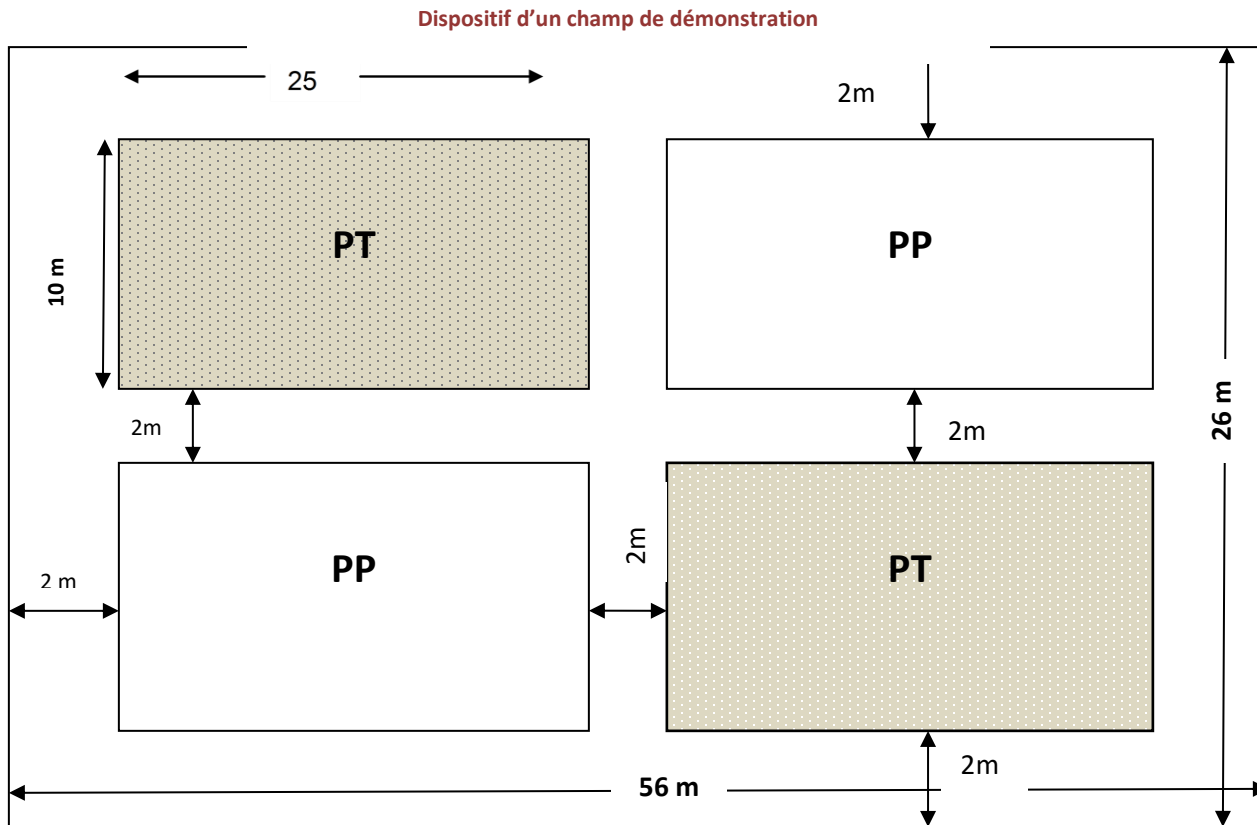
2.1.2. Activités réalisées dans le cadre de la composante 3 : Production agricole

Appui à la mise en place de champs de démonstration

Le programme accompagne la mise en place, par des producteurs volontaires, de 24 champs de démonstration de niébé (18) et d'arachide (6). Ces spéculations sont liées aux chaînes de valeurs sélectionnées dans la cadre de la composante 4 du programme et gérée par la SNV.

Les objectifs de ces champs sont de :

- Informer et former les productrices et les producteurs de façon participative sur l'itinéraire technique de production des chaînes de valeur ;
- Faire connaître aux productrices et producteurs l'existence de variétés améliorées de adaptées à leurs zones agro climatiques ;
- Proposer aux productrices et aux producteurs un itinéraire technique de production pour assurer une meilleure expression du potentiel des variétés améliorées ;
- Montrer l'efficacité des produits biologiques (bio-intrants) sur la production ;
- Faciliter l'adoption de la culture.



Il est prévu l'organisation de visites commentées sur ces champs. Ainsi au moins 900 producteurs visiteront ces champs.

🚦 Appui à la production des chaînes de valeurs identifiées

Toujours en lien avec le WP 4, et pour appuyer le maillon de la production, le programme apporte un appui direct à la production de 15 ha de niébé en utilisant des pratiques intelligentes face au climat, dans les provinces du Bam (4ha) du Yatenga (4ha) du Zondoma (4ha) et Passoré (3ha). Le même appui est apporté à la production de 6ha d'arachide dans la province du Sanguié.

🚦 Identification et aménagement de sites pilotes d'innovation

L'objectif global de cette initiative est de proposer un modèle d'intégration des innovations sur un site pilote qui servira de tremplin pour une agriculture résiliente.

De façon spécifique, ces sites permettent de :

- Créer un cadre d'apprentissage et d'enseignement des producteurs qui servira de références pour la promotion de l'innovation agricole dans la zone du projet.
- Faire une démonstration des avantages de techniques de conservation des eaux et des sols fiables et durables et peu coûteuses, à la portée des paysans,
- Mettre en évidence la performance de l'intégration des innovations technologiques sur un même site,
- Suivre le niveau d'évolution du site : taux de récupération du sol, taux d'accroissement des rendements agricole et végétale etc.
- Mettre à la disposition des vulgarisateurs un modèle de site d'intégration agro-sylvo-pastorale.

Le choix des sites pilotes d'innovation est fait pour ce faire sur des espaces marginaux où les terres sont fortement dégradées et incultes. Plusieurs technologies de conservation/gestion de l'eau et d'agroforesterie sont combinées sur ces espaces pour créer un effet positif de récupération et de restauration des sols. 5 sites pilotes d'innovation ont ainsi été mis en place, soit un site par sous bassin versant, sur une superficie de 4 hectares minimum chacun et sont animés par des volontaires villageois accompagnés par les Réseaux des Paysans Innovateurs du Yatenga et du Zondoma. Le partenaire terrain dans le sous bassin versant du Sanguié n'a pas pu identifier un site propice et la zone n'a donc pas été concernée par les sites pilotes.

2.1.3. Activités réalisées dans le cadre de la composante 7: Suivi et coordination

Au titre des activités courantes de coordination des activités du programme, on peut retenir pour l'année 2016 les activités phares suivantes :

✚ Suivis conjoints par ICRAF et le Réseau MARP Burkina

Des suivis conjoints de la qualité de la mise en œuvre du programme DryDev ont été effectués au cours de l'année. Ces suivis qui se sont déroulés en mai, en juillet et en août sont accompagnés de sortie de visites des réalisations qui ont chaque fois permis à l'équipe de ICRAF de faire une appréciation du niveau de mise en œuvre des activités et surtout de la prise en compte des aspects transversaux du programme à savoir l'intégration, le genre et l'approche ascendante.

Ces suivis ont donné lieu souvent à des recommandations fortes par rapport à la composition de l'équipe (le remplacement du Chargé de Programme recruté, le changement du responsable chargée du suivi-évaluation, une plus grande autonomie à accorder au Coordonnateur Pays) et sur les initiatives à développer pour une meilleure intégration des différentes composantes du programme.

✚ Finalisation et validation du plan de suivi évaluation du Programme

Le plan de suivi-évaluation du programme DryDev (PMEL) au Burkina a été finalisé et validé avec les partenaires de mise en œuvre et les partenaires terrain lors d'un atelier tenu à Ouagadougou. Il a été question de parcourir ensemble les indicateurs de chaque WP, de vérifier les cibles, les données à collecter, la source de données, la méthode de collecte, le responsable de la collecte, le type de données, le responsable de l'analyse, le stade de suivi-évaluation, la fréquence, l'utilité des données et le destinataire de l'information. Des corrections ont été apportées à certains indicateurs et des échanges ont été menés pour comprendre les indicateurs. Le PMEL validé a été transmis à ICRAF pour observations.

✚ Préparation et tenue d'une rencontre de concertation sur le suivi-évaluation du programme avec les partenaires de mise en œuvre et les partenaires de terrain

Pour une appropriation du système de suivi-évaluation, il a été organisé une rencontre de formation/ concertation avec les acteurs du programme. Cette rencontre a connu la participation de 16 acteurs.

Tous les indicateurs des activités et des sous résultats, les cibles et les données requises ont été présentés aux participants. Des outils de collecte de données proposés ont été partagés et validés par les participants. Des échéances ont été fixées en concertation avec les acteurs pour la transmission des données et des rapports d'activités au Réseau MARP.

Participation à la rencontre régionale sur le suivi-évaluation du programme DryDev

La rencontre régionale du Sahel sur le suivi-évaluation a été organisée par l'ICRAF et s'est tenue au Burkina Faso en juin 2016 avec les équipes de suivi-évaluation des pays du Sahel (Mali, Niger et Burkina). Les participants ont contribué à la revue des indicateurs de sous résultats du PMEL, à la production d'outils pour la collecte des données, à l'élaboration d'un Plan d'Action pour la suite. En revanche il n'y a pas eu de consensus sur l'indicateur du sous résultat 6 et du quaterly output report.

2.1.4. Contraintes rencontrées

Au cours de la mise en œuvre des activités, des contraintes ont été rencontrées. Il s'agit notamment :

- Du démarrage tardif des activités de formation et d'aménagement (au début de la saison pluvieuse) qui ne permettait pas de mobiliser comme il se doit la population locale ;
- De la lenteur dans la transmission des rapports d'exécution par les partenaires ainsi que les pièces justificatives des dépenses qui y sont engagées ; ce qui justifie que des données sur la production agricole passée ne soit toujours pas disponibles. Un nouveau cadre de partenariat sera élaboré en 2017 pour assurer un meilleur engagement des partenaires terrain et donc du respect des clauses de partenariat ;
- De la question de la prise en charge des participants : On a observé des plaintes de certains participants, notamment les services techniques qui trouvent que celle-ci est fortement en deçà de la prise en charge octroyée de l'Etat ;
- La rupture de fonds au niveau du Réseau MARP dans le cadre du programme DRYDEV au cours du dernier trimestre de l'année en raison du retard pris par les deux autres partenaires de mise en œuvre pour justifier les fonds mis à leur disposition.

2.2 PROJET D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION ET DE LA COMMERCIALISATION DU SOJA ET DU MAÏS DANS LES PROVINCES DU NAHOURI ET DE LA SISSILI

Le Réseau MARP BURKINA a bénéficié de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet de trois (03) ans sur la production et la commercialisation du Soja et du Maïs dans les provinces du Nahouri et de la Sissili au Burkina Faso ». Lancé en juin 2014, son objectif global est d'augmenter la productivité et la commercialisation de maïs et du soja à travers le renforcement des capacités des producteurs et des autres acteurs de la chaîne de valeur.

Les bénéficiaires directs du projet sont 15000 petits agriculteurs qui amélioreront leurs techniques de production, en réduisant les coûts de production et les pertes post-récolte et en facilitant l'accès de leurs produits à un marché rentable. Au cours de l'année 2016, plusieurs activités ont été conduites pour chacun des trois (03) objectifs du projet et dans le cadre de la coordination et du suivi-évaluation.

Etat d'exécution des activités :

Activités	Réalisé	Réalisé partiellement	Non réalisé
Objectif 1: Améliorer la productivité du soja et du maïs			
1. Signer des accords avec les fournisseurs de services techniques	X		
2. Organiser les producteurs en coopératives			X
3. Former les producteurs sur le compostage	X		
4. Mettre en place des champs écoles	X		
5. Organiser des visites commentées	X		
6. Former et suivre 1400 agriculteurs sur les itinéraires techniques de production du soja et du maïs.	X		
7. Organiser 20 sessions de formation sur la mise en œuvre de la technique de microdose.	X		
8. Organiser des émissions radios sur les bonnes pratiques agricoles	X		
Objectif 2: Accroître la commercialisation du soja et du maïs			
1. Organiser des sessions de formation sur les techniques de réduction des pertes post-récolte	X		
2. Mettre en place et partager les directives sur les techniques de récolte	X		
3. Former les gestionnaires des magasins en techniques de stockage et de management	X		
4. Organiser des journées promotionnelles du soja et du maïs	X		
5. Former les opérateurs privés sur les techniques de marketing et d'élaboration de business plans	X		
6. Former les opérateurs privés et les organisations paysannes sur la chaîne des valeurs	X		
7. Organiser un voyage d'étude international au profit des opérateurs privés et les producteurs	X		
Objectif 3: Améliorer l'accès aux financements pour les organisations paysannes et autres opérateurs privés			
1. Etude de facilitation de l'accès des petits agriculteurs et des opérateurs privés au crédit	X		
2. Organisation d'ateliers d'intermédiation dans les provinces du Nahouri et de la Sissili.	X		
Activités de coordination et de suivi-évaluation			
1. Auto-évaluation de la mise en œuvre du projet	X		
2. Tenue de la rencontre du comité de pilotage	X		
3. Organiser des rencontres de bilan et de planification	X		
4. Suivi-évaluation de la performance des technologies mises en place	X		

2.2.1. Activités réalisées dans le cadre l'objectif 1: Améliorer la productivité du soja et du maïs dans les provinces du Nahouri et de la Sissili

✚ Signer 2 accords avec les fournisseurs de services techniques pour soutenir la production

Pour la mise en œuvre des actions du projet, 2 protocoles d'accord, 8 conventions de partenariat et un protocole de collaboration ont été signés par le Réseau MARP Burkina.

↳ Les 2 protocoles d'accord

Ils ont été signés avec les directions provinciales de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques de Pô et de Léo. Dans le cadre de ces protocoles, les deux directions provinciales sont chargées de :

- Appuyer la mise en place et le suivi des champs écoles et du protocole de production dans ces champs écoles,
- Définir avec les partenaires le chronogramme d'activités,
- Suivre et faire le point de la distribution et l'utilisation des intrants mis à la disposition des producteurs par le projet (semences, pesticides, engrais) au niveau de la province,
- Mettre en place et suivre le protocole de production dans les champs écoles,
- Collecter et transmettre les données liées à la production dans les champs écoles,
- Organiser et participer aux visites commentées dans les champs écoles,
- Poser des carrés de rendement dans les champs écoles et évaluer l'apport de la microdose dans les rendements agricoles,
- Suivre les opérations culturales aussi bien dans les champs écoles qu'auprès des producteurs bénéficiaires.

↳ Les conventions de partenariat

Elles ont été signées avec 8 organisations partenaires, soient 4 dans chaque province. Sur les huit organisations, six sont des organisations faitières de producteurs et deux des opérateurs privés. Il s'agit des organisations suivantes :

Province	Organisations de producteurs	Opérateur privés
Nahouri	1. Fédération Lougouzena	2. La Voix Des Champs (LAVODEC)
	3. Groupement GONATI	
	4. Union Wend-Panga	
Sissili	1. Fédération Nian Zwè (FNZ)	2. Entreprise Agro Technologie et Développement (Agro Tech Dev)
	3. Association des Producteurs de la Sissili pour l'Eco gestion des Ressources Naturelles (APSERN),	
	4. IRGARN/PFSP	

↳ La convention de collaboration

Dans le souci de disposer de données et d'indicateurs de qualité permettant de mesurer les effets et impacts du projet, le Réseau MARP a signé une convention avec l'INERA qui a mobilisé 2 étudiants pour d'une part investiguer sur l'effet des options technologiques sur la production du maïs et du soja, et sur le sol et d'autre part pour évaluer l'impact socio-économiste du projet.

Organiser les producteurs en coopératives

L'organisation des producteurs est un des facteurs essentiels pour le développement d'une approche chaîne de valeurs. C'est pour cela que dans le cadre de la mise en œuvre du projet, l'organisation des producteurs en coopératives a été retenue comme activité centrale.

Cependant, après plusieurs rencontres avec les organisations partenaires et certaines organisations de producteurs dans les deux provinces, il est ressorti que des coopératives existent déjà sur la filière maïs et le processus de la mise en place de coopératives pour le soja est actuellement suspendue en attendant l'opérationnalisation des nouveaux textes en matière d'organisation coopérative initiés par l'ensemble des pays de l'UEMOA. Au vu du temps que pourrait prendre les décisions de mise en application de ces textes, les échanges ont alors permis d'opter pour la mise en place de plateformes d'innovations des deux spéculations dans les deux provinces. La réflexion est en cours pour l'opérationnalisation de cette approche.

✚ Former les producteurs sur le compostage

Au cours du semestre, 2 ateliers de formations ont été organisés dans le Nahouri et la Sissili du 25 au 30 janvier 2016 sur le compostage avec l'appui des services techniques de l'Agriculture des deux (02) zones du projet. La formation a allié théorie et pratique et a permis à 64 formateurs d'apprendre les bonnes techniques de réalisation du compostage en tas. Des formations des producteurs ont ensuite été organisées par ces formateurs dans les 11 communes d'intervention du projet et un suivi a été assuré par ceux-ci en vue de la réalisation effective de compostage en tas pour les producteurs bénéficiaires de la formation. Au total 1056 producteurs ont suivi les séances de formation dans le Nahouri et 922 dans la Sissili. Au total 1100 producteurs ont pu pratiquer le compostage dans leurs exploitations dans les deux provinces. La superficie moyenne des compostières est de 3 m².



Arrosage de la 1^{ère} couche de paille



Epannage du fumier : 1^{ère} couche



Arrosage de la 1^{ère} couche de fumier



Epannage de la cendre : 1^{ère} couche



Arrosage de la couche de cendre



Fin de la mise en place des couches

Mettre en place des champs écoles

Dans la mise en œuvre des activités du projet AGRA, 36 champs écoles ont été mis en place. Ils ont servi de vitrines pour la démonstration d'itinéraires techniques de production de soja et de maïs dans les 12 communes de la zone d'intervention du projet. La situation des champs écoles par partenaire est le suivant :

Partenaires de la province de la Sissili	Champs écoles	Boura	Bieha	Léo	Niabouri	Silly	Tô
FNZ	6	1	1	1	1	1	1
APSERN	6	1	1	1	1	1	1
AGRO TECH DEV	5	1	1	1		1	1
IRGARN/PFSP	5	1	1	1	1		1
Total	22	4	4	4	3	3	4

Partenaires de la province du Nahouri	Champs écoles	Guiaro	Pô	Tiébélé	Zecco	Ziou
LAVODEC	5	2	2	1		
Groupement Gonati	2		2			
Fédération Lougouzena	3	1	1	1		
Union Wend-Panga	4				2	2
Total	15	3	5	3	2	2

La superficie recommandé pour un chaque champ école est de 1 ha. Mais pour des raisons de disponibilité en terres arables, 3 dimensions ont été proposées aux acteurs dans le Nahouri. Ainsi, en fonction de la disponibilité en terres arables, on a enregistré 5 champs écoles de 1ha, 5 champs de ½ ha et 5 champs écoles de ¼ ha.

La mise en place des champs écoles a commencé par les opérations de préparation (délimitation et labour) du 10 au 26 juin 2016. Les semis ont couvert la période du 18 juin au 14 juillet 2016. Les autres opérations culturales ont été réalisées suivant les recommandations techniques

Quant au dispositif, il est composé de 4 parcelles élémentaires dont 2 en techniques de culture de maïs et 2 en techniques de culture de soja. Pour les parcelles de 1 ha ($40m \times 40m \times 6 = 9600m^2$) les dimensions des parcelles élémentaires sont indiquées sur le schéma ci-dessous. Celles de ½ d'ha et ¼ d'ha ont pour les 4 parcelles élémentaires, une dimension respective de 1/8 d'ha et 1/16 d'ha chacune. Pour chaque culture, une pratique paysanne a été retenue par spéculation dans l'évaluation finale (pose de carré de rendement) de la production du soja et du maïs.

	40m			40m	
40m	Soja dose Vulgarisée	40m	40m	Maïs Microdose	40m
	40m			40m	
40m	Maïs dose Vulgarisée	40m	40m	Soja Microdose	40m
	40m			40m	

En outre, en raison des effets des changements climatiques, des conditions pédoclimatiques des deux provinces, des variétés de semences améliorées adaptées aux conditions pédo-climatiques de chaque zone ont été proposées (Tableau). Dans la province de la Sissili, la variété barka a été utilisée pour les semis relativement tardifs avec IRGARN et la FNZ.

Province	Spécifications	Variétés
Sissili	Maïs	Barka
		Komsaya
	Soja	G196
Nahouri	Maïs	WARI
	Soja	G196

De même, le projet a appuyé les producteurs en leur fournissant l'engrais (NPK, Urée) et une somme forfaitaire par champ école pour le labour.

En résumé, malgré l'installation tardive des pluies observée cette année, la mise en place des champs écoles a été une réussite. Les organisations partenaires du projet ont pu bénéficier de l'appui des services techniques de l'agriculture aux différents stades du déroulement des activités champs écoles. Cependant, il faut noter quelques poches de sécheresse ainsi qu'un arrêt brusque des pluies en fin août qui a impacté le bon développement des cultures. Somme toute, la campagne agricole dans son ensemble a été satisfaisante.

Compte tenu de l'engouement des producteurs pour l'activité, un des organisations partenaires (IRGARN) a implantées **8 champs écoles supplémentaires** qu'elle a entièrement prises en charge financièrement, afin d'assurer une large diffusion des options technologiques.

Organiser des visites commentées

Les champs écoles servent de support aux visites commentées qui ont pour objectifs l'information, la formation en vue de la transformation de certaines pratiques paysannes.

La visite commentée est donc un outil qui facilite le partage d'expérience surtout pratique sur des thématiques développées sur les bonnes pratiques agricoles.

Dans les deux provinces, elles ont été conduites par une équipe constituée des bénéficiaires, de l'organisation partenaire, du Service de l'Agriculture et représentants du Réseau MARP Burkina. Elles ont été réalisées en 2 phases : à la montaison et à la maturation. Ainsi, 36 visites commentées ont été organisées en phase de montaison et 36 autres en phase de maturation, soit un total 72 visites commentées.

Ces visites commentées se sont déroulées du 07 au 31 Septembre 2016 à la montaison et 13 au 25 Octobre en phase de maturation dans les 2 provinces. On a au total 3908 participants pour toutes les visites commentées dont 2151 hommes et 1757 femmes.

La situation des participants aux visites commentées se présente comme suit :

Tableau : Situation des participants aux visites commentées dans la Sissili

Désignation	Province de la Sissili				Total
	FNZ	Agro-tech-Dev	APSERN	IRGARN	
Nombre total de visites	12	12	10	10	44
Nombre total de producteurs pour les visites	651	559	700	483	2393
Nombre d'hommes	371	319	399	275	1364
Nombre de femmes	280	240	301	208	1029

Tableau : Situation des participants aux visites commentées dans le Nahouri

Désignation	Province de la Sissili				Total
	LAVODEC	LOUGOUZENA	GONATI	WEND-PENGA	
Nombre total de visites	10	6	4	8	28
Nombre total de producteurs pour les visites	700	269	180	366	1515
Nombre d'hommes	399	153	77	157	787
Nombre de femmes	301	116	103	209	728

Quatre phases ont rythmé chaque visite commentée. :

- **Une phase introductive** : où les représentants locaux (chefs, délégués, etc.) prennent la parole pour l'ouverture du début de la visite commentée et pour l'introduction de la mission.
- **Une phase de la présentation des objectifs de la visite commentée** : Elle est assurée par le chef ZAT de la commune concernée qui situe le contexte des champs écoles, les objectifs visés, et la présentation des technologies testées dans les champs écoles (Dose vulgarisée et la micro-dose).
- **Une phase de visite du champ école** : où les participants sont invités à faire le tour du dispositif. Elle est animée essentiellement par le Chef ZAT qui présente l'itinéraire à suivre et le producteur qui explique les différents itinéraires techniques et les opérations culturales faites dans le champ école.
- **Une phase des échanges** : A l'issue de cette visite, les participants qui viennent de visiter le dispositif du champ école posent des questions et donnent leur impression et appréciation par rapport aux observations faites sur le terrain.

Des échanges au cours des visites commentées on retiendra la synthèse suivante :

- Les participants ont reconnu les efforts du Réseau MARP Burkina pour la diffusion des technologies agricoles qui sont d'une importance capitale pour le monde rural.
- Il est ressortit les avantages de la micro-dose par rapport à la dose vulgarisée en termes de :
 - économie des engrais
 - réduction des mauvaises herbes
 - bon développement des cultures
 - gestion rationnelle et optimale des engrais
- Des commentaires généraux ont été portés sur le fait que la micro-dose est très avantageuse pour les paysans pauvres ou petits exploitants. Cependant, il a été relevé que la micro-dose exige une main d'œuvre relativement importante et plus de temps de travail.
- Les visiteurs ont pris l'engagement de pratiquer la micro-dose dans leurs exploitations au regard des multiples avantages de cette technologie.



Visite guidée de Agro-Tech-DV



Echanges entre Producteurs après la visite guidée



Visite guidée de ASSERN



Présentation de l'itinéraire technique du Champ école par le Producteur



Visite dans le champ école de la Fédération LOUGOUZENA



Visite dans le champ école de LAVODEC

✚ Former et suivre 1400 agriculteurs sur les itinéraires techniques pour la production du soja et du maïs.

Des initiatives sont prises par les organisations partenaires pour une large diffusion des itinéraires techniques au sein de leurs réseaux de producteurs. Ainsi 5863 producteurs ont été formés dans les 2 provinces. Au total, 65 sessions de formations sur les itinéraires ont été organisées pour la diffusion des techniques de productions de soja et maïs. La situation des participants sont consignés dans le tableau ci-dessus.

Province	Structure	Nombre de sessions de formation	Nombre de formateurs formés	Nombre de producteurs formés
Sissili	FNZ	10	13	1 498
	Agro-Tech-Dev	24	9	683
	APSERN	6	9	370
	IRGARN	3	3	440
Nahouri	LAVODEC	12	8	1 675
	LOUGOUZENA	1	5	750
	GONATI	5	2	270
	WEND-PENGA	4	3	177
Total		65	52	5 863

✚ **Organiser 20 sessions de formation sur la mise en œuvre de la technique de microdose.**

Comme dans le cas de la vulgarisation des itinéraires techniques, 29 sessions de formations ont été organisées pour la diffusion des techniques de microdosage d'engrais. A cet effet, 4755 producteurs ont bénéficié de ces formations. Les animations ciblant la période d'application des engrais ont permis aux 4755 producteurs de mieux faire la connaissance de la technique de micro-dose.

La situation des bénéficiaires sont consignés dans le tableau ci-après :

Organisations partenaires	Nombre de sessions de formations	Nombre de paysans formés
FNZ	5	873
Agro-tech-Dev	4	1571
APSERN	4	700
IRGARN	2	385
LAVODEC	7	700
LOUGOUZENA	3	346
GONATI	2	112
WEND-PENGA	2	68
TOTAL	29	4755

Ces sessions ont été beaucoup appréciées par les producteurs qui trouvent en la micro-dose, une technique de fertilisation accessible pour les petits exploitants agricoles.

✚ **Organiser des émissions radios sur les bonnes pratiques agricoles**

11 émissions radios ont été réalisées au cours du semestre en collaboration avec la radio Gulu à Pô la Radio Evangile et Développement (RED) à Léo et la Radio Poura FM à Pourra dans la province des Balés. Ces 11 émissions sont réparties comme suit :

- Trois (03) émissions ont été réalisées sur la thématique « **Réduction des pertes post-récolte** ». Ces émissions ont réalisées avec la radio Gulu à Pô ; Radio Evangile et Développement (RED) à Léo et Radio Poura FM à Pourra dans la province des Balés. Ces émissions ont été rediffusées 2 fois par chacune des radios partenaires.
- Trois (03) émissions ont été réalisées sur la thématique « **Bonnes techniques de stockage et de conservation des produits agricoles dans les magasins** ». Ces émissions ont réalisées avec les radios la radio Gulu à Pô ; Radio Evangile et Développement (RED) à Léo ; Radio Poura FM à Pourra. Ces émissions ont été rediffusées 2 fois par chacune des radios partenaires
- Deux (02) émissions radios ont réalisées sur les « **bonnes techniques de production du compost** ». Ces émissions ont réalisées avec la radio Gulu à Pô ; Radio Evangile et Développement (RED) à Léo. Ces émissions ont été rediffusées 2 fois par chacune des radios partenaires
- Deux (02) émissions radio sur « **les journées promotionnelles du soja et du maïs** » dans les provinces du Nahouri et de la Sissili.
- une (01) émission a été réalisée sur **la technique de la microdose**. Les émissions ont été réalisées par les radios Gulu à Pô ; Radio Evangile et Développement (RED) à Léo. Toutes ces

émissions avaient pour but de sensibiliser les producteurs et renforcer leurs capacités sur les bonnes techniques et sur les itinéraires techniques afin que de contribuer à l'atteinte d'un des objectif du projet qui est l'intensification de la production.

L'ensemble des émissions radios ont été réalisées avec l'appui des services techniques de l'agriculture et du Chargé de Programme sous la coordination du Chargé de Communication.



Emission radio sur la réduction des pertes post récolte à la radio Gulu à Pô



Emission lors la journée promotionnelle du soja et du maïs à la Radio Evangile et Développement à Léo

2.2.2. Activités réalisées dans le cadre l'objectif 2: Accroître la commercialisation du soja et du maïs produit par les petits exploitants agricoles

✚ Organiser des sessions de formation sur les techniques de réduction des pertes post-récolte

Deux sessions de formation de formateurs ont été organisées dans les deux provinces. Cette formation rentre dans le cadre du protocole d'accord avec l'INERA. Deux experts de cette institution ont assuré les deux sessions du 18 au 22 Avril 2016. Elle a allié théorie et pratique. Les participants ciblés étaient les agents du service de l'Agriculture intervenant dans les communes et les animateurs des organisations partenaires.

La formation a pour objectif de renforcer les capacités des bénéficiaires sur les bonnes pratiques de gestion des récoltes. Chaque session a duré 2 jours dans chaque province. Le nombre des apprenants est consigné dans le tableau ci-après:

Provinces	Hommes	Femmes	Total
Nahouri	22	5	27
Sissili	18	9	27
Total			54



Photo de formation en salle



Photo des travaux pratiques sur le sac à triole fonds

✚ Mettre en place et partager les directives sur les techniques de récolte

Un protocole collaboratif avait été signé avec l'INERA afin d'accompagner le Réseau MARP pour l'atteinte des résultats du projet. Au nombre des missions figure la confection de 10 000 fiches techniques qui seront traduites en langues locales pour une meilleure compréhension et appropriation des techniques de gestion post-récolte.

Ainsi à la suite des 2 sessions de formations sur la réduction des pertes post-récolte, une fiche technique a été conçue par l'INERA en langue française. Par la suite, cette fiche technique a été traduite dans les langues les plus parlées dans les 2 provinces :

- Le nouni et le mooré dans la Sissili
- Le nakana et le mooré dans la province du Nahouri.

Après la traduction dans les langues locales 10 000 fiches ont été reproduites soit 2500 en Nouni ; 2500 en Nakana et 5000 en mooré.

✚ Former les gestionnaires des magasins en techniques de stockage et de management

Du 23 au 25 février et du 10 au 12 mars s'est déroulée respectivement dans la province du Nahouri et dans celle de la Sissili, la formation des gestionnaires des magasins (magasiniers des partenaires terrain) sur les techniques de stockage et de management. Cette formation, qui a concerné 34 acteurs à la Sissili et 35 acteurs dans le Nahouri, a permis de renforcer les capacités de gestion des stocks par les partenaires terrain.

Elle a eu pour objectif d'outiller les gestionnaires de magasins des bonnes pratiques de gestion des magasins pour garantir davantage la qualité des grains ou des produits agricoles. La formation s'est déroulée suivant un chronogramme déroulé sur 3 jours : 2 jours de formation théorique et une journée de formation pratique. Elle a été assurée par 2 formateurs des services techniques de l'agriculture dans chaque province.



Formation en salle



Visite d'un magasin de la FNZ

✚ Organiser des journées promotionnelles du soja et du maïs

Pour la promotion du soja et du maïs, il était prévu au cours de cette année, l'organisation de journées promotionnelles dans les deux provinces d'intervention du projet. La journée promotionnelle de Léo s'est effectivement déroulée du 12 au 13 février 2016 sous le patronage du Ministre de l'Agriculture et en présence de plusieurs acteurs de la filière. Celle de Pô a eu lieu du 08 et 09 Mars 2016 sous le patronage du Gouverneur de la région du Centre-Sud. Pour les deux provinces, un forum a été organisé en marge sur les contraintes rencontrées par les producteurs pour la promotion de la filière soja et maïs et a permis de faire des propositions concrètes dans ce sens. Ces fora ont connu la participation des acteurs de la chaîne de valeur des deux filières avec un effectif moyen de 190 personnes par forum.

Chaque journée promotionnelle a regroupé plus de 1000 producteurs dans chaque zone avec une grande foire où sont exposés des produits des maillons de la chaîne de valeur du soja et du maïs.

Ces journées promotionnelles ont été l'occasion de faire du marketing de ces produits et de créer des opportunités de marchés et d'affaires. Des acteurs de la filière soja du Ghana notamment des groupements de producteurs de Toumou ont été conviés à ces journées promotionnelles.



Forum de la journée promotionnelle à Pô



Journée Promotionnelle à Pô

✚ *Former les opérateurs privés sur les techniques de marketing et d'élaboration de business plans*

Du 30 Mars au 02 Avril, une formation a été conduite avec l'appui de personnes ressources de la Direction Générale de Promotion de l'Economie Rurale (DGPER) du Ministère de l'Agriculture sur les techniques de marketing et d'élaboration des business plans au profit de 24 acteurs des partenaires terrain. Cette formation a permis de doter les partenaires terrain de rudiments pour la recherche de marché, le montage de plan d'affaire et pour une plus grande professionnalisation. La formation a duré 3 jours jalonnés de plusieurs cas pratiques ; elle a été assurée par 2 formateurs de la DGPER. Les apprenants étaient au nombre de 22 venant des deux provinces, dont 15 hommes et 7 femmes.

✚ *Former les opérateurs privés et les organisations paysannes sur la chaîne des valeurs*

Le projet dans sa vision a prévu le renforcement des acteurs des filières maïs et soja sur la notion de chaîne des valeurs en leur fournissant des outils et des approches d'analyse devant prévaloir au développement de ces chaînes de valeur. La formation répond à un souci d'améliorer la capacité d'analyse des participants et de les doter des outils nécessaires pour mieux structurer leurs interventions. Elle a été assurée par 2 formateurs de l'Agence de Facilitation et d'Ingénierie durant 3 jours. 24 participants dont 4 femmes ont pris part à cette formation.

Dans le souci de mieux maîtriser les concepts et les différents outils développés, les participants se sont répartis en groupes de travail en fonction des chaînes de valeur de leur choix. Les échanges ont ainsi permis d'approfondir certaines questions liées par exemple au rôle des facilitateurs et à l'importance d'une bonne connaissance des tendances du marché.

La deuxième journée de l'atelier a été consacrée à la visite d'échanges avec des acteurs dans la chaîne de valeur soja : un fournisseur d'intrants, un producteur et une transformatrice.

✚ *Organiser un voyage d'étude international au profit des opérateurs privés et les producteurs*

Un voyage international d'étude a été organisé au profit de 14 acteurs des opérateurs privés et des organisations de producteurs ainsi que 4 transformatrices. Au total, 18 personnes ont bénéficié de ce voyage de partage et d'échange d'expériences.

Deux zones ont été le point d'attraction du voyage international : Toumou et Techiman en République du Ghana. Techiman est à près de 700 km de Ouagadougou, la capitale du Burkina du Burkina et Touma est à près de 225 Km.

A Touma, l'équipe a eu un entretien avec le staff de l'ONG TUDRIDEP (partenaire de AGRA dans cette région Nord du Ghana) sur les actions dans la zone et sur la place du soja dans leur intervention. Ensuite, l'équipe a effectué une visite à un groupement féminin actif dans la production du soja dans le village de Sorbellé. Cette sortie terrain a permis aux visiteurs de toucher du doigt la réalisation de la production du soja et de sa transformation dans la ville de Toumou. Des contacts ont été pris avec l'ONG TUDRIDEP pour poursuivre les échanges.

A Techiman, l'équipe a pu visiter respectivement une petite unité de transformation du soja et une usine de production d'huile à partir du soja. La visite a permis à l'équipe de comprendre tout le processus de transformation du soja et des multiples possibilités de transformation offertes par le soja : huile, tourteaux, pâte pour préparation de brochettes, etc. Les opérateurs présents ont pris l'engagement de s'inspirer de ce modèle pour la recherche d'opportunités de mise en place d'unités dans leurs localités respectives.

La visite de l'Usine GHANANUTS a consisté respectivement en une rencontre d'échanges avec le Président-Fondateur de l'usine et de la visite de la chaîne de transformation. En effet, des échanges assez riches ont été conduits avec le PDG qui s'est engagé à acheter de façon périodique la production de soja dans la province de la Sissili et du Nahouri pour son usine en installation à Bobo Dioulasso. Les visiteurs ont accueilli cette information avec beaucoup de satisfaction et se sont engagés à améliorer leur production la campagne à venir. La visite de la chaîne de transformation a séduit les visiteurs qui découvraient pour la première le processus de production de l'huile de soja.

2.2.3. Activités réalisées dans le cadre l'objectif 3: Améliorer l'accès aux financements pour les organisations paysannes et autres opérateurs privés de la chaîne de valeur

✚ Etude de facilitation de l'accès des petits agriculteurs et des opérateurs privés au crédit à travers l'intermédiation financière entre eux et les institutions financières

Une étude a été menée pour d'une part faire l'état des lieux des besoins de financement des opérateurs privés et des organisations paysannes et d'autre part faire la situation des offres de services des différentes institutions financières en vue de la tenue effective des ateliers d'intermédiation financière. La conduite de l'étude a comporté les étapes suivantes : phase préparatoire (séries de rencontres avec les acteurs impliqués), le diagnostic (recueil de l'ensemble des difficultés, les atouts, les opportunités et les suggestions), la restitution du diagnostic et l'élaboration du rapport provisoire.

L'étude a fait des recommandations visant la maîtrise du système des institutions financières, l'élaboration d'un compte d'exploitation prévisionnelle et la tenue d'un plan de trésorerie simplifié.

✚ Organisation d'ateliers d'intermédiation dans les provinces du Nahouri et de la Sissili.

Les 14 et 15 Avril 2016 ont eu lieu dans les salles de conférence de l'Hôtel SISSILIS à Léo et dans celle de l'hôtel Envol Plus à Pô, l'atelier d'intermédiation financière entre les institutions financières, les opérateurs privés et les organisations paysannes. Il était initialement prévu deux ateliers entre Opérateurs privés et institutions financières d'une part et deux autres ateliers entre Organisations paysannes et institutions financières d'autre part. Cependant, suite aux recommandations de l'étude, et pour des échanges plus dynamiques, un atelier regroupant à la fois les opérateurs privés, les organisations paysannes et les institutions financières a été organisé dans chaque province. Tour à tour les représentants des structures présentes (ACFIME, ECOBANK, FAARF et Caisses Populaires) ont fait cas des produits mis à la disposition des producteurs et Opérateurs. Les échanges qui ont suivi chaque présentation ont permis de mieux comprendre les différents produits et les mécanismes mis en place.

Enfin, il a été demandé de travailler en concertation (ex : fixation des prix), de converger les membres vers les institutions pour collaboration car des échanges naissent les bonnes décisions, de mettre en place une comptabilité à tous les niveaux et faire preuve de rigueur dans la gestion.

Le nombre de participants est consigné dans le tableau ci-dessus :

Provinces	Représentants des opérateurs privés et organisations de producteurs			Institutions bancaires et de microfinances		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
NAHOURI (Pô)	22	5	27	3	2	5
SISSILI (Léo)	25	4	29	4	2	6
Total	47	9	56	7	4	11



Participants à l'atelier de Pô



Participants à l'atelier de Léo

2.2.4. Activités de coordination et de suivi-évaluation

Auto-évaluation de la mise en œuvre du projet

L'objectif de l'auto-évaluation était de faire une analyse critique par les acteurs eux-mêmes de la mise en œuvre du projet à mi-parcours, sur le plan de l'atteinte des résultats et du rôle joué par les différents acteurs, de tirer les leçons pour suite du projet.

L'auto-évaluation a été réalisée en trois étapes :

- Un bilan fait au niveau du Réseau MARP qui a consisté à évaluer la performance des organisations partenaires impliqués sur le terrain dans la mise en œuvre du projet, ainsi que les insuffisances au niveau de la coordination et du suivi par le Réseau MARP ;
- L'organisation d'un atelier d'auto-évaluation dans chacune des provinces d'intervention 22 au 24 Mai 2016 avec les acteurs impliqués (services techniques, opérateurs privés, organisations de producteurs). Chaque acteur institutionnel a été invité à présenter son bilan-critique : niveau d'atteinte des objectifs prévus dans la convention avec le Réseau MARP, insuffisances et proposition de solutions.
- Une synthèse fait au niveau du Réseau MARP qui a permis de prendre des mesures fortes pour la troisième année du projet.

↳ *Les principaux constats de l'auto-évaluation :*

- D'une manière générale, l'essentiel des activités prévues ont été réalisées et les objectifs prévus en termes de producteurs touchés ont été dépassés ; Toutefois, une meilleure organisation aurait permis d'atteindre un meilleur résultat.
- Certains partenaires ont eu des difficultés dans la mise en œuvre des activités, notamment pour le rapportage et l'acheminement dans les délais des pièces justificatives des dépenses ;
- Une des deux directions régionales de l'agriculture n'a pas respecté les délais contractuels prévus dans le protocole pour ce qui concerne l'accompagnement qu'elle devait assurer auprès des agents sur le terrain ;
- Les deux structures qui avaient pour mission d'assurer la coordination au niveau provinciale n'ont pas joué pleinement leur rôle, si bien que toutes les rencontres de coordination prévues (une fois par mois) n'ont pas pu se tenir ;
- Les outils de suivi-évaluation des activités mis à la disposition des partenaires n'ont pas été correctement remplis ;
- L'intervention de l'INERA n'a pas été à la hauteur des attentes alors qu'il était attendu de ce partenaire un rôle important dans le suivi de certains indicateurs de résultats du projet.

↳ *Les orientations stratégiques prises suite à l'auto-évaluation :*

- Réunions de coordination mensuelle par province désormais convoquées et animées par le Chef de projet (Réseau MARP)
- Révision de la répartition des activités pour tenir compte des capacités réelles et des problèmes internes au sein de certaines organisations ;
- Exigence d'une liste nominative des producteurs encadrés dès le début de la campagne (à vérifier sur la base d'un échantillon aléatoire)
- Signature d'une convention globale de collaboration avec chaque organisation partenaire et signature de contrats d'activités spécifiques pour la mise en œuvre concrète des activités, avec des résultats clairs attendus ;
- Règlement des frais contractuels en fonction des résultats de terrain.

✚ *Tenue de la rencontre du comité de pilotage*

Une rencontre du comité de pilotage a été organisée le 08 Avril 2016 à Pô. 11 membres sur 13 ont pris part à cette rencontre. Les points inscrits à l'ordre du jour ont porté sur :

- **le bilan des activités de l'année II du projet :** Un état des lieux des activités programmées pour l'an II du projet a été fait. Ainsi le planning prévisionnel a été déroulé aux membres du comité de pilotage en guise de bilan d'actions réalisées. Au regard des actions réalisés et non réalisés, on a un taux d'exécution ou de réalisation d'environ 95% des actions programmées pour l'année 2 du projet. Des contraintes de mise en œuvre des activités ont été énumérées :
 - la faible capacité organisationnelle entre les organisations locales partenaires pour la conduite des activités,
 - des difficultés d'élaboration de rapports d'activités de certaines organisations locales partenaires,

- des difficultés dans l'élaboration de rapports financiers de certaines organisations locales partenaires,
- le problème de pièces comptables,
- la lourdeur administrative au niveau des Directions Régionales de l'Agriculture qui ne facilite pas le traitement diligent des dossiers.

Des mesures ont été prises à cette rencontre notamment la gestion diligente du dossier de l'INERA et la signature de protocoles avec les Directions Provinciales de l'Agriculture pour éviter les lourdeurs constatées. Les protocoles qui seront signés avec les Directions Régionales porteront uniquement sur la supervision des activités terrain. La rencontre a permis pour finir de valider le programme opérationnel de la troisième année du projet (Avril 2016 à Mai 2017).



✚ *Organiser des rencontres de bilan et de planification*

En lieu et place des rencontres trimestrielles de bilan et de programmation des activités du projet, des rencontres mensuelles ont été organisées entre l'équipe du projet et les partenaires de mise en œuvre du projet. Elles ont été des occasions de programmation participative des activités du projet et de bilan des actions antérieures. Au cours de l'année, 6 rencontres mensuelles ont été organisées. De plus une rencontre de bilan et de programmation participative a été organisée du 22 au 24 Mai 2016 pour faire le bilan du programme de l'an II du projet et faire une planification des activités de l'an III. Ainsi, deux sessions de programmation participative ont organisé à Léo et à Pô.

En conclusion, ces rencontres mensuelles ont permis une planification réussie des activités du projet et d'anticiper les obstacles ou contraintes de mise en œuvre des activités.

✚ *Suivi-évaluation de la performance des technologies mises en place*

Le projet dans le souci de contribuer au renforcement des capacités des jeunes et de disposer de données et d'indicateurs de qualité a initié le recrutement de 2 étudiants ingénieurs en stage de fin de formation :

- un agronome pour investiguer sur l'effet des options technologiques sur la production du maïs et du soja, et sur le sol ;
- un socio-économiste pour évaluer l'impact du projet dans le Nahouri et la Sissili.

Ainsi, un protocole d'accord a été signé entre l'INERA et le Réseau MARP pour l'encadrement scientifique des étudiants. Deux protocoles de recherches spécifiques ont été élaborés pour la collecte de données sur le terrain. Les stagiaires ont contribué à la collecte de données sur le sol et sur la production des deux cultures à savoir le maïs et le soja. Ils leur restent des enquêtes pour compléter la collecte des données requises.

Au 31 décembre 2016, le projet a obtenu les résultats suivants:

↳ Objectif 1: Augmenter la productivité du soja et du maïs dans les provinces de Nahouri et de Sissili

Principales activités :

- 15 producteurs de semences de soja formés et certifiés
- 17 660 producteurs formés sur les techniques de production du soja et du maïs, le compostage et le microdosage d'engrais
- 93 champs écoles réalisés
- 22 émissions radiophoniques organisées pour sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques agricoles

Résultats obtenus :

- Le rendement du maïs est passé de 1,26 kg/ha à 2,30 kg/ha et celui du soja de 1,00 kg/ha à 1,12 kg/ha
- Le pourcentage de producteurs utilisant des variétés améliorées est passé de 12% à 89% pour le maïs et de 13% à 98% pour le soja

↳ Objectif 2: Accroître la commercialisation du soja et du maïs produits localement par les petits agriculteurs

Principales activités :

- 7 202 producteurs formés aux meilleures techniques de récolte
- 10 000 exemplaires de fiches techniques sur les techniques de récolte appropriées développées (en 3 langues) et mis à la disposition des entrepreneurs et des producteurs privés
- 2 journées promotionnelles organisées
- 1 visite commerciale organisée au Ghana pour des entrepreneurs et des producteurs privés

Résultats obtenus :

- Le volume de production vendu par les agriculteurs encadrés est passé de 120T à 872 T pour le maïs et de 230T à 500 T pour le soja
- La valeur des produits vendus annuellement par les agriculteurs encadrés (en USD millions) est passée de 65 900 000 FCFA à 259 600 000 FCFA

↳ Objectif 3: Accroître l'accès au financement pour les organisations d'agriculteurs et les autres opérateurs privés de la chaîne de valeur

Principales activités :

- Formation d'entrepreneurs privés et d'organisations de producteurs sur les techniques de négociation avec les institutions financières
- 2 ateliers d'intermédiation organisés entre entrepreneurs privés, organisations de producteurs et institutions financières

Résultats obtenus :

- Le montant des prêts reçus par les entrepreneurs privés et les organisations de producteurs des institutions financières a été de 53 100 000 FCFA de dollars et de 442 500 000 FCFA.

2.3 PROJETS DE PROMOTION NUTRITIONNELLE DE LA FAO

Le Réseau MARP-Burkina est en partenariat avec la FAO pour la mise en œuvre dans la province du Zonoma de deux projets de sécurité alimentaire et nutritionnelle portant sur la protection de l'environnement, la promotion de produits forestiers non ligneux et la promotion de jardins nutritifs de baobab et de moringa. Il s'agit du projet OSRO et du Projet PSAN-BF. Ces projets initiés en 2015 se sont poursuivis en 2016 avec une accentuation du suivi de la mise en œuvre des jardins nutritifs sur le terrain.


Etat d'exécution des activités :

Activités	Réalisé	Réalisé partiellement	Non réalisé
1. Activités réalisées dans le cadre du Projet OSRO/BKF/203 SWI			
1. Identification de nouveaux sites pour l'installation de Jardins Nutritifs	X		
2. Suivi des Jardins Nutritifs pour leur exploitation	X		
3. Identification de sites pour l'implantation de kiosques de vente de Produit Forestier Non Ligneux (PFNL).	X		
4. Suivi des organisations	X		
5. Suivis des infrastructures et équipements	X		
2. Activités réalisées dans le cadre du Projet PSAN GCP/BKF/055/EC			
1. Installation des jardins nutritifs	X		
2. Suivi des jardins nutritifs	X		
3. Suivi des activités de plantations et post-plantation	X		

2.3.1. Activités réalisées dans le cadre du Projet OSRO/BKF/203 SWI

Le projet OSRO/BKF/203 SWI est financé par la Coopération Suisse dénommé « Assistance aux ménages vulnérables, victimes de malnutrition, de chocs climatiques et économiques, à travers la valorisation des produits forestiers non ligneux au Burkina Faso » et intervient dans plusieurs provinces de la région du Nord. Le Réseau MARP Burkina assure la mise en œuvre du projet dans la province du Zonoma.

L'accord de partenariat est d'une durée de 10 mois et les activités du projet ont été lancées par le Réseau MARP courant juillet 2015. En 2016, les activités suivantes ont été conduites.

 **Identification de nouveaux sites pour l'installation de Jardins Nutritifs**

Après examen des besoins exprimés par les acteurs, des visites terrain conjointes ont été organisées par le Réseau MARP Burkina (partenaire opérationnel) et le partenaire technique du projet (service de l'Environnement) pour vérifier la conformité des sites aux critères définis. Après avoir apprécié la capacité organisationnelle, l'engagement des différents groupements et la disponibilité d'eau demandeurs des sites, les sites suivants ont été retenus :

Tableau des acteurs et sites retenus dans les communes :

Commune	Acteurs	Sites	Responsables/Contacts
Boussou	GVF Songtaaba	Garou	OUEDRAOGO Missa 62 29 47 67 Zerbo Boureima 71 96 42 59
	GVF Relwendé	Tamounouma	Kindo Zoenabo 62 23 11 40 FARGO Moussa 73 32 45 58
Gourcy	GVF Teeg Wendé	Niésséga	OUEDRAOGO Jeanne 71 67 87 76 SAYAOGO Hilaire 78 10 38 03
	GV Mixte Béooq Nééré	Gelba	OUEDRAOGO Ousmane 71 87 59 47
Lèba	GVF Vénégré	Marmisga	SANKARA Salamata - OUEDRAOGO Abibata 76 43 05 87/ 63 39 07 54
Tougo	GVF Teeg wendé	Tampouya	OUEDRAOGO Minata 75 96 55 12 OUEDRAOGO Daouda 75 20 53 01

Conformément au protocole d'accord entre la FAO et le Réseau MARP Burkina, il était prévu d'installer 3 nouveaux Jardins Nutritifs courant 2015-2016. Mais, au vu de la forte demande des acteurs, **3 autres Jardins Nutritifs** ont été ajoutés par la FAO et ont fait l'objet d'un avenant. Ce qui a porté à **6 le nombre de nouveaux Jardins Nutritifs pour 2015 - 2016**.

Suivi des Jardins Nutritifs pour leur exploitation

Le projet OSRO/BKF/203/SWI a pu installé de concert avec la Direction Provinciale de l'Environnement du Zondoma, le Réseau MARP Burkina et AAEE, courant 2013 – 2016 au total 16 Jardins Nutritifs dont 2 Jardins dans la commune de Bassi, 3 Jardins dans la commune de Boussou, 5 dans la commune de Gourcy, 2 Jardins dans la commune de Léba et 3 Jardins dans la commune de Tougo au bénéfice des populations de la province du Zondoma. Ces jardins nutritifs mis en place sont tous bien aménagés et ont été suivis pour leur exploitation au profit de tous, particulièrement des ménages vulnérables, victimes de malnutrition.

Identification de sites pour l'implantation de kiosques de vente de Produit Forestier Non Ligneux (PFNL).

Deux acteurs/sites ont été identifiés conjointement par la Direction Provinciale de l'Environnement de l'Economie Verte et des Changements Climatiques du Zondoma et le Réseau MARP Burkina pour l'implantation de 2 kiosques de vente de Produits Forestier Non Ligneux (PFNL). Le tableau ci-dessous la présente la situation des deux kiosques.

Localisation des kiosques de vente de PFNL

Province	Commune	Ville/Secteur	Village	Désignation du bénéficiaire du kiosque et contacts
Zondoma	Gourcy	Gourcy Secteur 4 Tanglonguin	Gourcy	SAVADOGO Francine 78 24 67 85 Particulier (présidente du Réseau des promoteurs du Moringa au Zondoma)
		Gourcy Secteur 4 Tangzouguyargho		Association Baowendyarda Prsdt DERRA Boukaré 76 74 15 47/ 79 42 66 85

Suivi des organisations

Il s'est agi de faire un diagnostic sommaire en identifiant les forces, les faiblesses ou insuffisances en matière de gestion et fonctionnement de ces structures bénéficiaires du Projet et apporter des corrections. Ainsi, 21 structures (Groupements et associations) ont été suivies. En outre, elles ont bénéficié de séances d'échanges et de sensibilisations sur la notion d'organisation et sur le fonctionnement d'une structure (rôles et tâches des membres du bureau, planification et gestion des activités).

Suivis des infrastructures et équipements

Des suivis des infrastructures et équipements mis en place par la FAO ont été effectués par le Réseau MARP Burkina au cours de l'année. Ces suivis ont permis d'identifier les difficultés suivantes qui ont été transmises à la FAO :

Pour l'unité de production et de commercialisation de savon de Pouïma

- Un début de délabrement de la toiture et du plafond,
- La non utilisation du matériel de production notamment les bouteilles à gaz et foyers etc.

Il est proposé à cet effet, une redynamisation de l'unité à travers une restructuration du groupement bénéficiaire.

Pour l'unité mixte de production de beurre de karité et soubala de Niésséga (réception provisoire faite le Mercredi 11 Mai 2016), il est relevé ce qui suit :

- Hangar ne disposant pas de supports de renforcement au niveau des poteaux
- Absence de clôture qui expose l'unité aux animaux (abri d'animaux), aux passants et l'insécurité pour les équipements dotés (les séchoirs par exemple).

Au vu de ces constats, il est recommandé de doter le site d'une clôture pour parer aux problèmes suscités.

2.3.2. Activités réalisées dans le cadre du Projet PSAN GCP/BKF/055/EC

Le Projet de sécurité alimentaire et nutritionnelle GCP/BKF/055/EC (PSAN) dénommé Projet "Amélioration des disponibilités et de l'accessibilité alimentaire et monétaire" est financé par l'Union Européenne. L'accord de partenariat est d'une durée de 6 mois et les activités du projet ont été lancées par le Réseau MARP courant juillet 2015. Le projet qui devait donc prendre fin en janvier 2016 a connu une première prolongation de 3 mois et une autre de 5 mois. Les tâches du Réseau MARP en 2016 ont consisté à :

- Assurer un suivi des jardins nutritifs à travers des conseils pratiques donnés aux exploitants
- Appuyer les groupements bénéficiaires pour l'amélioration de la gestion de leurs activités pour la mise en place d'outils de gestion;
- Elaborer les rapports périodiques du projet.

Pour ce faire, les activités suivantes ont été menées :

Installation des jardins nutritifs

Le protocole d'accord établi entre la FAO et le Réseau MARP BURKINA désignait au titre des attributions de ce dernier, le choix et l'installation de six (06) nouveaux jardins nutritifs. En collaboration avec le service provincial de l'Agriculture qui a validé les choix effectués, les sites suivants ont été retenus :

Tableau 4 : Sites retenus pour la dotation complémentaire

N°	Communes	Villages	Bénéficiaire
1	BASSI	KERA DOURE	GVF RELWENDE
2	GOURCY	NISSGA	GVF WENDPANGA DE KOMZOURE
3	TOUGO	DANAOUA	GVF TELTAABA
4	BOUSSOU	BANGASSE	GVF RELWENDE
5	LEBA	SANH	GVF SONGTAABA
6	BOUSSOU	BOUSSOU	GVF NONTAABA

Suivi des jardins nutritifs

Parallèlement à la mise en place des nouveaux jardins nutritifs, l'équipe du Réseau MARP a assuré un suivi permanent des quatre (04) anciens jardins nutritifs du projet. Des conseils techniques ont été apportés au quotidien aux différents groupements en vue d'améliorer leurs pratiques.

Suivi des activités de plantations et post-plantation

Les actions chronologiques suivantes ont été déroulées au cours de l'année dans le cadre de la plantation et du suivi post-plantation de 7282 plants composés essentiellement de Zizyphus greffés, d'Acacia Nilotica, de Manguiers greffés :

- ✓ La réception au niveau de la Direction provinciale de l'environnement, des plants fournis par le pépiniériste du Zondoma ;
- ✓ L'appui aux actions de reboisement. Le choix du site pour le reboisement, les dimensions des trous à respecter, les écartements et les traitements des trous sont des techniques montrées aux bénéficiaires afin de mieux réussir l'activité.
- ✓ Suivi /évaluation des plantations. Au sortir de la campagne, sur 10 plants reçus par bénéficiaire 8 plants ont survécus ; le taux de réussite de la plantation estimé à 80%.

Chapitre 3. INTERVENTION DANS LE DOMAINE DU RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE, GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET REPOSE HUMANITAIRE

Face une récurrence des catastrophes naturelles, conséquence du changement climatique, plusieurs initiatives sont développées pour réduire les risques d'exposition à ces risques et à la construction de communautés plus résilientes, capables de supporter les chocs climatiques. Le Réseau MARP-Burkina a contribué à ce combat en 2016 à travers le dialogue politique national pour faire de la réduction des risques de catastrophes une priorité et a aussi agi aux côtés des autres acteurs humanitaires pour apporter une réponse urgente aux catastrophes vécues en 2016 notamment les inondations survenues courant juillet 2016 à travers le Start Fund. Le Réseau MARP-Burkina participe aussi à une recherche-action sur une gestion efficace des eaux souterraines dans un contexte de changement climatique à travers l'initiative BRAVE II.

3.1 PROGRAMME DE PLAIDOYER POUR LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Les partenaires de Christian Aid que sont l'ODE, ATAD et le Réseau MARP-Burkina exécutent un programme de prévention de gestion des risques de catastrophes au Burkina Faso depuis 2010. En 2012, le programme est entré dans une phase de plaidoyer et a permis de réunir une vingtaine d'acteurs de la société civile autour de la thématique : «*Plaidoyer pour l'adoption et la mise en œuvre effective de la loi d'orientation relative à la prévention et la gestion des risques de catastrophes*». Réunis autour d'un réseau dénommé « Réseau National de Plaidoyer pour la Réduction des Risques de Catastrophe », ces acteurs visent à travers leur plaidoyer à amener les décideurs politiques à (1) inscrire la réduction des risques de catastrophes (RRC) dans les politiques de développement comme une priorité nationale et locale, (2) veiller à la mise en œuvre effective de cette loi.

Le programme bénéficie d'un appui technique et financier de Christian Aid. Au cours de l'année 2016, des actions de plaidoyer ont été conduites pour conforter les gains politiques et sociaux obtenus en matière de réduction des risques de catastrophes au Burkina Faso.

Etat d'exécution des activités :

Activités	Réalisé	Réalisé partiellement	Non réalisé
1. Conduite des audiences avec les décideurs politiques et alliés	X		
2. Vulgarisation de la loi en version simplifiée et en langues locales	X		
3. Elaboration d'une matrice d'indicateurs de suivi de la loi	X		
4. Formation et sensibilisation des communautés à la base sur la loi RRC	X		

5. Organisation d'un atelier national de plaidoyer	X		
6. Production d'un plan et supports de communication	X		
7. Célébration de la journée internationale de la Prévention des Catastrophes (JIPC)	X		
8. Formation sur l'évaluation des besoins post-catastrophe	X		
9. Atelier de validation du plan d'action triennal de plaidoyer pour la Réduction des Risques de Catastrophes	X		

✚ *Conduite des audiences avec les décideurs politiques et alliés*

La série des audiences engagée au cours des années précédentes a été poursuivie au cours de l'année 2016. L'objectif de ces audiences était entre autre de « **faire connaître le Réseau des organisations de la société civile engagées dans la lutte pour la réduction des risques de catastrophes au Burkina et pour une résilience des communautés, surtout en milieu rural et aussi livrer un message aux décideurs pour un plus grand engagement pour la réduction des risques de catastrophes** ». Trois (03) audiences ont été conduites. Il s'agit de :

- L'audience avec le nouveau Secrétaire Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (SP/CONASUR) pour rappeler les liens étroits existants entre le SP/CONASUR et le Réseau national de plaidoyer et à affirmer l'engagement du Réseau à accompagner son partenaire dans toutes ses actions ;
- L'audience avec le Mogho-Naaba pour présenter le Réseau national de plaidoyer à sa majesté et demander son adhésion à l'action de plaidoyer. En réponse, le Mogho-Naaba a déclaré : « J'ai entendu votre cri de cœur qui est d'associer les autres chefs traditionnels à la sensibilisation des populations. Vous avez mon accompagnement Je vous souhaite plein succès dans votre noble combat pour le bien-être du peuple du Burkina tout entier ».
- Des audiences avec l'équipe de Coordination de la FAO et l'équipe de coordination du Programme REGIS-ER financé par USAID pour solliciter leur accompagnement technique et financier.

Ils ont tous salué l'initiative du Réseau et se sont montrés disponibles à accompagner les actions du réseau.



L'audience chez le Mogho-Naaba

✚ *Vulgarisation de la loi en version simplifiée et en langues locales*

Pour assurer une meilleure vulgarisation de la loi d'orientation 012/2014/An en matière de prévention et de gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes au Burkina Faso, et à la suite de l'initiative entreprise à la phase précédente du plaidoyer, le réseau national de plaidoyer a entrepris la multiplication de la loi dans différentes langues. Ainsi, au total 3000 exemplaires de la loi ont été produits en langues locales (mooré, dioula et fulfuldé) et en version simplifiée (français facile).

✚ *Elaboration d'une matrice d'indicateurs de suivi de la loi*

Du 18 au 19 février 2016, les membres du Réseau se sont retrouvés pendant deux jours pour élaborer une matrice des indicateurs de suivi de la loi 12-2014/AN portant loi d'orientation en matière de prévention et de gestion des risques crises humanitaires et catastrophes. Pour cette activité les membres du bureau ont bénéficié de l'appui de deux personnes ressources et a connu la participation d'une vingtaine de membres du Réseau.

✚ *Formation et sensibilisation des communautés à la base sur la loi RRC*

Le réseau a entrepris des activités de sensibilisation et de vulgarisation de la loi dans les zones d'intervention des partenaires de Christian Aid, notamment dans les provinces du Zonoma, du Soum, de l'Oudalan et du Seno. Cela s'est traduit à travers des activités de sensibilisation et formation des comités locaux de plaidoyer de même que des causeries débats et des Assemblées villageoises avec les communautés. L'objectif visé à travers cette vulgarisation est de permettre aux populations à la base de s'approprier le contenu de la loi. Les sensibilisations se sont tenues dans 33 villages du Nord, du Sahel Burkina et du plateau Central. Quant aux ateliers de formation, ils se sont tenus dans quatre (04) provinces au profit des comités locaux de plaidoyer représentant l'ensemble des zones d'intervention des partenaires de Christian Aid.

✚ *Organisation d'un atelier national de plaidoyer*

L'atelier s'est tenu effectivement le 31 Mars avec une forte mobilisation des membres du Réseau de même que nos invités sur 60 personnes attendues, nous avons enregistré 47. la participation de plusieurs structures publiques et des organisations de la société civile a permis des échanges assez riches. Des recommandations pertinentes ont été faites au terme de l'atelier et feront l'objet de message de plaidoyer à l'adresse des décideurs publics pour une réduction des risques de catastrophes au Burkina Faso.

✚ *Production d'un plan et supports de communication*

Le groupe de communicateurs du Réseau de plaidoyer que sont Média Vert, IJACOD et l'ACGRC a été retenu comme prestataire pour l'identification d'activités de communication et la production de tee-shirts. À ce jour, le plan de communication n'est pas encore élaboré mais 150 tee-shirts ont pu être confectionnés et distribués lors de l'atelier national.

✚ Célébration de la journée internationale de la Prévention des Catastrophes (JIPC)

Comme à l'accoutumée (depuis 2012), le Réseau National de plaidoyer avec l'appui de Christian Aid et en collaboration avec le SP/CONASUR a célébré cette année encore la JIPC. Célébrée en différé le 20 octobre 2016 à Komsilga sous le thème « Vivre pour raconter », a connu une forte mobilisation des autorités nationales et les populations de Komsilga surtout celles qui ont été victimes des inondations survenues en juillet 2016. Ce fut l'occasion d'interpeller les décideurs et les leaders d'opinion à œuvrer pour minimiser les risques liés aux catastrophes qui fragilisent les conditions de vie des populations affectées, déjà pauvres.



Une vue des participants

✚ Formation sur l'évaluation des besoins post-catastrophe

Dans son souci de renforcer davantage les capacités de ses membres, le Réseau national de plaidoyer pour la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) a organisé une formation sur l'évaluation des besoins post-catastrophe. Cette formation a eu lieu les 3 et 4 août 2016 dans la salle de conférence de l'hôtel Ouind Yidé à Ouagadougou. Elle s'est déroulée en deux phases dont une phase théoriques et une phase d'exercice pratique sur le terrain.

Cette formation entre dans le cadre de la mise en œuvre du projet plaidoyer pour la Réduction des Risques de Catastrophe, dont le financement est assuré par Christian Aid. Cette formation qui a bénéficié à 30 membres du réseau a consisté en des travaux en salle et une sortie terrain pour un exercice d'évaluation des besoins de sinistrés.

✚ Atelier de validation du plan d'action triennal de plaidoyer pour la Réduction des Risques de Catastrophes

Dans le souci de disposer d'un tableau de bord d'actions à mener dans le cours et moyen termes, le réseau a commandité l'élaboration d'un plan d'actions triennal de plaidoyer et de communication. L'étude qui a été conduite par une équipe de deux (02) experts pendant 1 mois a permis de définir des actions assez pertinentes et proposer des stratégies de communication et de mobilisation de ressources pour le financement du plan. C'est à cet effet qu'un atelier a été organisé le 22 décembre en vue de la validation du plan d'actions. Les échanges riches qui ont eu lieu ont permis d'améliorer le contenu du plan.

3.2 PROJET POST-INONDATION (START FUND II)

Tout comme la campagne 2015, la campagne 2016 a connu des inondations principales dans la ville de Ouagadougou. En effet, dans la nuit du 21 au 22 juillet 2016 s'est abattu dans la ville de Ouagadougou et dans les environnants une forte précipitation qui a entraîné une inondation surtout des zones non lotes précaires. Après une appréciation de la situation et l'envoi d'une note d'alerte à DFID par Christian Aid, le Réseau MARP a opté d'intervenir dans les zones qui ont été le plus touchées à savoir les quartiers non lotis de l'Arrondissement 7 de Ouagadougou et dans la commune de Komsilga.

Le financement de ce deuxième « start fund » à la suite du premier intervenu la campagne écoulée a permis d'apporter une réponse d'urgence de 45 jours aux sinistrés. Les actions suivantes ont été conduites :

Etat d'exécution des activités :

Activités	Réalisé	Réalisé partiellement	Non réalisé
1. Dotation de cash	X		
2. Dotation de farines enrichies	X		
3. Dotation de non vivres	X		
4. Traitement phytosanitaire et sensibilisation sur le WASH	X		
5. Formation sur le CHS	X		

Dotation de cash

La composante la plus importante de cette réponse d'urgence a été la dotation 425 ménages sinistrés d'un cash de 70.000 francs CFA à raison d'un appui d'urgence de 30.000 francs et d'un appui à la réhabilitation de 40.000 francs.

Les quatre cent vingt-cinq (425) personnes touchées ainsi que les neuf (9) sites ont été identifiés avec l'appui de personnes compétentes des communes concernées et de l'Action sociale. Une première liste transmise au Réseau MARP a permis de dresser un état de prise en charge par site.

L'équipe s'est rendue sur chacun des neuf (9) sites retenus accompagnée des personnes habilitées (conseillers municipaux, personnel de l'action sociale, responsables de site, agents de sécurité). L'implication de ces personnes ressources a beaucoup contribué sécuriser et à crédibiliser l'opération.

Un montant total de vingt-neuf millions sept cent cinquante mille (29 750 000) a été effectivement remis à quatre cent vingt-cinq (425) ménages.

Tableau récapitulatif de la prise en charge :

Site	Nombre de bénéficiaires			Montant par bénéficiaire	Montant total
	Hommes	Femmes	Total		
SAONRE	24	11	35	70 000	2 450 000
TINGANDOGO	100	40	140	70 000	9 800 000
SIDPASSATE	32	50	82	70 000	5 740 000
Ste MARIE MICHELLE	22	28	50	70 000	3 500 000
BONHEUR VILLE	03	14	17	70 000	1 190 000
OUAGA ETOILE	21	25	45	70 000	3 150 000
BASYIRE	13	07	20	70 000	1 400 000
WASSONGDO	21	08	29	70 000	2 030 000
CONTINIUM	03	04	07	70 000	490 000
TOTAL	239	186	425	70 000	29 750 000

Dotation de farines enrichies

Pour limiter un risque de crise de malnutrition consécutive aux inondations, de la farine enrichie a été acquise et mise à disposition des enfants présentant des signes de malnutrition. Ainsi, 91 enfants des deux communes ont bénéficié chacun d'un kilogramme de farines enrichies.

Dotation de non vivres

Pour permettre aux sinistrés de vivre dans des conditions minimales de dignité et de sécurité, une dotation de non vivres a été faite en collaboration OXFAM qui a bénéficié du même type de financement de DFID. Ainsi, un kit composé d'un demi-carton de savons et d'un fût de 80 litres a été remis à chacun des 425 ménages sinistrés sélectionnés.

Traitement phytosanitaire et sensibilisation sur le WASH

Aussi pour assurer un cadre sain dans les lieux de relogement un traitement phytosanitaire des différents sites a été réalisé. Des sensibilisations ont été conduites sur le WASH en partenariat avec OXFAM pour réduire les risques liées à l'hygiène sur les sites de relogement et en prévision de leur retour dans leurs anciens logements.

Formation sur le CHS

Pour une intervention sur le terrain dans le cadre de cette opération et pour d'autres occasions, une formation a été organisée au profit des agents du Réseau MARP, de ATAD (intervenant dans la commune de Gorom-Gorom et des agents des partenaires (Mairie, Action Sociale, SP/CONASUR) sur le Core Humanitarian Standard (CHS). Cette formation a été également une occasion de partage d'expériences sur le cash transfert.



Non vivres prédisposés pour la distribution



Bénéficiaire de l'appui

3.3 PROJET BRAVE II

Le projet de recherche sur les eaux souterraines est une initiative de plusieurs instituts et universités du Burkina, du Ghana et de la Suisse en collaboration avec des ONG internationales telles que Christian Aid. Au Burkina, l'ONG Christian Aid qui est le porteur du volet social du projet a confié son exécution sur le terrain au Réseau MARP-Burkina. Des sites ont été identifiés dans la province du Sanguié (Tomo, Kado dans le village de Kyon, Poa et Zhilvélé) pour la conduite de la recherche qui durera 3 ans.

✚ *Conduite de l'étude de base*

Au cours de ce trimestre, une sortie de reconnaissance des sites a été organisée courant février. L'étude de situation de référence du projet a été lancée le 30 mars pour 12 jours d'enquête terrain sous la conduite du Responsable scientifique venu de la Suisse. Des outils de collecte tels que le questionnaire ménage, la cartographie des ressources en eau, le diagramme de venn des organisations des ressources en eau et le calendrier saisonnier ont été utilisés. Le Réseau MARP-Burkina a assuré l'organisation pratique de l'enquête sur le terrain à travers le recrutement des enquêteurs, l'appui à leur formation et la supervision de la collecte des données sur le terrain.

✚ *Suivi terrain*

Au cours de l'année, l'équipe technique du Réseau MAP a effectué une mission terrain (courant décembre 2016) pour apprécier l'appropriation du dispositif de collecte de données mis en place par le programme pour la mesure du niveau des eaux des pluies et de la pluviométrie. Il ressort que le travail de collecte se déroule bien (signe que les 4 volontaires paysans ont bien assimilés la formation donnée au début de l'opération) même si les collecteurs sont démotivés du fait du manque de prises en charge. Des échanges sont en cours avec le partenaire pour résoudre cette difficulté.

Les échanges avec Christian Aid

La mise en œuvre de ce projet en 2016 a été timide du fait d'une faible compréhension du contenu du projet par l'équipe technique et de la non clarification des conditions de collaboration entre Christian Aid et Réseau MARP dans la mise en œuvre du projet. Des échanges ont été conduits à ce propos lors d'une rencontre courant décembre et ont permis de mettre à la disposition du Réseau MARP tous les documents nécessaires à la compréhension du projet et d'entamer une procédure de contractualisation claire entre les deux structures.

Chapitre 4. INTERVENTION DANS LA GESTION DES CONFLITS ET CONSERVATION DE LA PAIX

Dans un contexte sous régional marqué par l'extrémisme violent et une exacerbation des conflits liés à la gestion des ressources naturelles qui s'épuisent, le Réseau MARP-Burkina s'est posé comme un « nouvel » acteur dans la gestion des conflits et la construction de la paix. La mise en œuvre de l'initiative paix et diversité au Sahel en partenariat avec CARE Niger est une illustration de son engagement dans ce secteur crucial du développement.

4.1 INITIATIVE PAIX ET DIVERSITE AU SAHEL (IPAD)

Le Réseau MARP-Burkina met en œuvre en collaboration avec CARE et sur financement de l'Union Européenne, un projet d'implication des femmes dans la gestion des conflits au niveau communautaire. Le projet se propose d'accompagner, renforcer et concrétiser la volonté des acteurs nationaux de progresser vers la mise en œuvre des résolutions des Nations Unies sur la participation des femmes dans la construction de la paix, et de les approprier réellement dans les mécanismes locaux de gestion des conflits et de consolidation de la paix. Le projet IPAD s'inscrit essentiellement dans le développement et la valorisation des capacités des organisations de femmes en vue de conduire des campagnes de plaidoyer dans les deux pays de mise en œuvre. Ce projet triennal est mis en œuvre au Burkina dans les provinces du Seno et du Yagha dans la Région du Sahel. Les activités déroulées au cours de l'année autour des trois résultats du projet se présentent comme suit :

Etat d'exécution des activités :

Activités	Réalisé	Réalisé partiellement	Non réalisé
Résultat 1 : Au moins 160 organisations de femmes et 100 hommes champions développent et mettent en œuvre des compétences nouvelles sur les thématiques de paix, prévention des conflits et gestion non-violente des conflits.			
1. Formation de formateurs locaux sur les thématiques paix, prévention des conflits, gestion non violente des conflits	X		
2. Organisation de sessions de communication pour un changement de comportement sur la paix, la prévention et la gestion de la paix	X		
3. Réalisation émission radio	X		
Résultat 2 : Les expériences et initiatives de paix au niveau communautaire sont capitalisées et disséminées à l'échelle nationale et sous régionale			
1. Animation de plateformes de dialogue et d'échanges entre les groupes communautaires et les femmes leaders au niveau national et sous régional			X
2. Echanges inter pays sur les expériences réussies de participation des femmes leaders à la dynamique de paix	X		
Résultat 3 : Les réseaux de femmes leaders renforcent leurs capacités à mieux planifier et à conduire des campagnes de plaidoyer au Niger et au Burkina Faso			
1. Formation des femmes leaders sur la connaissance des conflits et la 1325	X		

2. Formation des femmes leaders sur l'élaboration d'un plan de communication et de plaidoyer			X
Activités de suivi-évaluation			
1. Finalisation du rapport de l'étude diagnostics sur les conflits	X		
2. Elaboration rapport semestriel	X		

4.1.1. Activités réalisées dans le cadre du résultat 1 : Au moins 160 organisations de femmes et 100 hommes champions développent et mettent en œuvre des compétences nouvelles sur les thématiques de paix, prévention des conflits et gestion non-violente des conflits.

✚ Identification des formateurs locaux (ou femmes leaders et hommes champions)

L'identification des femmes leaders locaux et des hommes champions a été faite suivant des critères approuvés par les communautés elles-mêmes. Dans chacune des communes d'intervention, les responsables des groupements des différents villages d'intervention ont procédé à l'identification des femmes et hommes répondant aux critères que sont :

- ✓ *dynamique au sein de son groupement ;*
- ✓ *capable de prendre la parole en public ;*
- ✓ *qui ont une forte capacité de mobilisation ;*
- ✓ *qui sont aptes à susciter et supporter le changement au sein de leur communauté.*

Suite à cette opération au niveau des différents villages, une rencontre au niveau communal a permis de valider le choix des personnes identifiées et ainsi les faire porter officiellement la charge de femmes leaders et hommes champions au sein de leurs communautés.



Hommes champions et femmes leaders de Sampelga

✚ Organisation des sessions de formation des formateurs locaux

Du 29 mars au 01 avril 2016 s'est tenu dans chaque commune un atelier de renforcement des capacités des formateurs locaux. Deux modules ont été administrés simultanément à savoir :

- ✓ Module 1 : Comprendre, analyser les conflits et trouver les stratégies et approches de prévention des conflits
- ✓ Module 2 : Construction de la paix et techniques d'animation interpersonnelles et de groupe



Une femme leader et un homme champion en séance de restitution

Tableau: Répartition des formateurs par commune et village

Village commune Boundouré	Nombre participants	Village commune Falangoutou	Nombre participants	Village commune Sampelga	Nombre participants
Boundouré	04	Goulgoutou	04	Bandiedaga	04
Barantiangou	04	Korgono	04	Gnagassi	04
Kankantiari	04	Falangoutou	04	Damdegou	04
Kira	04	Gomo	04	Vulmassoutou	04
Soulountou	04	Agents techniques	03	Sampelga	04
Yama	04			Agents techniques	03
Agents techniques	03				
Total	27	Total	19	Total	23

✚ Achat et mise à disposition du matériel audio-visuel dans chaque commune

Chaque commune a été dotée d'un kit de matériel composé d'un groupe électrogène, un poste téléviseur, un DVD, un régulateur de tension, une radio, un régulateur de tension et un amplificateur. Les postes radio et un paquet de piles ont été placés au sein des communautés dans chaque village. Le reste du matériel est placé au niveau des chefs-lieux de communes et est la propriété des différents villages d'intervention du projet de ces communes. Ce matériel audio-visuel devrait permettre les séances de sensibilisation et aux groupes de femmes d'écouter des émissions radiophoniques sur la gestion des conflits.

✚ Acquisition de film pour les séances CCC

Le film intitulé « la concorde » est projeté lors des séances de communication pour un changement de comportement sur la gestion et la prévention des conflits au sein des communautés.

✚ Réalisation émission radio

Une émission radiophonique sur la prévention et la gestion des conflits à travers l'implication effective des femmes et des jeunes au sein de la communauté a été organisée. Des personnes ressources de la région du sahel ont été conviées à l'animation de l'émission : Dr Ly Boubacar, grand intellectuel bien connu, Mme Ouédraogo Sabine, Coordinatrice communale des femmes de Dori, Mme Dicko Assita, Présidente de la fédération femme et développement de la province du séno.

L'émission a été réalisée par la RTB2 Sahel avec la production de 15 cassettes audio. La diffusion de l'émission est en cours à l'intention des populations des trois communes d'intervention.

✚ La réalisation d'une émission radio trottoir

Du 29 au 30 décembre 2016 s'est tenue dans les trois communes d'intervention une émission radio trottoir, avec pour objectif principal d'accroître la sensibilisation des communautés de la ZIP sur l'existence des conflits, les causes, les mécanismes de leur prévention et de leur résolution à travers l'implication de toutes les couches sociales y compris les femmes et les jeunes.

✚ Organisation des sessions de CCC

Trois (03) séances de communication pour un changement de comportement (CCC) en matière de gestion et de prévention des conflits au sein des communautés ont été organisées au cours de l'année.

La première séance a été réalisée du 20 au 25 avril 2016 dans les 15 villages des trois communes d'intervention de l'initiative.



Participants à la séance de Sampelga lors de la 1^{ère} séance CCC

La deuxième séance a été réalisée du 20 au 25 avril 2016 toujours dans les 15 villages des trois communes d'intervention de l'initiative. La troisième séance a été réalisée du 11 au 16 août 2016.



Participants à l'une des séances de la 3^{ème} séance CCC

4.1.2. Activités réalisées dans le cadre du résultat 2 : Partage d'expériences et initiatives de paix au niveau communautaire sont capitalisées et disséminées à l'échelle nationale et sous régionale.

Participation au forum national du Niger

Les hommes champion et femmes leaders du Burkina Faso ont participé au forum national au Niger les 14 -15-19 novembre 2016. Au total 43 personnes ont pris part à cette rencontre de grande importance et qui a permis des échanges riches entre participants du Burkina et ceux du Niger. Le forum s'est déroulé sous forme de travaux en commissions et en plénière. Rendez-vous a été donné en mai 2017 au Burkina pour le second forum national.

4.1.3. Activités réalisées dans le cadre du résultat 3 : Les réseaux de femmes leaders renforcent leurs capacités à mieux planifier et à conduire des campagnes de plaidoyer au Niger et au Burkina Faso.

Organisation de la formation des femmes leaders

Dans la perspective du renforcement des capacités des femmes leaders, une formation a été organisée les 06, 07 et 08 octobre 2016 dans la salle de réunion du réseau MARP de Ouagadougou. La séance de formation a connu la participation de 23 représentantes des réseaux et fédération de femmes œuvrant dans la préservation de la paix et 3 membres de l'équipe opérationnelle du Réseau MARP Burkina.

Les thèmes abordés au cours de la formation ont porté sur :

- L'analyse des conflits dans les processus de paix
- Leadership, Femmes Jeunes et conflits
- Médiation et dialogue entre parties prenantes



Des femmes leaders et hommes champions écoutant religieusement leur formateur

4.1.3. Difficultés rencontrées

La mise en œuvre du projet au cours de l'année 2016 a été marquée par les difficultés suivantes :

- ✓ Les triples traductions du français au peulh et puis en gourmatché ou du français au peulh puis en djerma suivant les villages a été la principale difficulté enregistrée lors des animations terrain. Les séances qui démarraient au environ de 18h prenaient fin vers 23h, très rarement avant. Cependant en dépit de cette contrainte les populations restent mobilisées tout au long de l'activité.
- ✓ Les difficultés d'accès des villages du fait du mauvais état des routes.

Chapitre 5. PROMOTION DE L'EQUITE EN GENRE

Le Réseau MARP-Burkina s'est engagé à travers un de ses objectifs stratégiques à « Promouvoir l'approche genre et le développement participatif communautaire » C'est à ce titre qu'il a participé en 2016 à des initiatives développées essentiellement par l'ONG Christian Aid pour une équité en genre et pour l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles rurales. Aussi, en raison de sa place d'ONG leader au Burkina sur certaines thématiques, le Réseau MARP-Burkina est associé à plusieurs activités de la société civile et participe à la mise en œuvre d'actions connexes en partenariat avec d'autres structures.

5.1 PROJET D'AUDIT GENRE DES PARTENAIRES DE CHRISTIAN AID

Pour une intégration qualitative du genre au plan institutionnel et programmatique par les partenaires de Christian Aid au Burkina (Réseau MARP, ODE, ATAD) et au Mali (3AG, Caritas Mopti, ADAC), un projet d'audit genre est en cours de développement sous la coordination du Réseau MARP-Burkina. Des activités de renforcement institutionnel des structures partenaires et un plaidoyer en genre ont été conduites en 2016.

Atelier audit genre des partenaires de Christian Aid

Le Réseau MARP a organisé en guise de lancement du projet, un atelier d'audit genre du 24 au 26 février 2016 à Kombissiri. Cet audit a consisté à faire le diagnostic de la prise en compte du genre par les différents partenaires et de proposer des actions correctives. Des plans d'action ont ensuite été élaborés pour des activités concrètes à mettre en œuvre au sein des institutions mais aussi pour les différents projets et programmes développés par les partenaires. Les principales conclusions issues de l'atelier sont les suivantes :

- ✓ La connaissance des concepts de genre et justification de l'intégration du genre varie en fonction des partenaires et du personnel de CA. De plus, il existe toujours une confusion entre projet genre et projet femme.
- ✓ Très peu de projets tentent de s'attaquer aux dynamiques de pouvoir inégales.
- ✓ Manque d'outils de support pour aider le programme et partenaire à analyser et intégrer le genre dans les programme/projets.
- ✓ Il existe une difficulté pour identifier ce qu'est un indicateur sensible au genre.
- ✓ L'impact genre ou le changement dans les dynamiques de genre/pouvoir dans les projets n'est pas suivi et évalué de façon délibéré et automatique.
- ✓ Certains partenaires ont une politique institutionnelle de genre qui est moyennement connue par le personnelles.
- ✓ Peu de partenaires une politique de ressource humaine adaptée aux défis que pose par l'égalité du genre.

À l'issue de la rencontre, tous les partenaires se sont engagés à intégrer le genre au plan institutionnel et programmatique.

✚ Organisation de l'atelier d'échanges sur la stratégie genre de Christian Aid

Un atelier de socialisation de la **stratégie genre** de Christian Aid a été organisé le 19 juillet 2016 et a permis aux principaux partenaires de s'approprier du contenu de la stratégie et de s'en inspirer à l'étape de l'élaboration de leur propre stratégie. En outre, au cours de cette rencontre, le cadre de résilience de Christian Aid a également été présenté aux partenaires.

✚ Organisation des ateliers de sensibilisation par les leaders religieux et coutumiers sur le genre et l'inclusion selon la foi

Au Burkina Faso, les femmes ont acquis voir conquis une égalité de droits avec les hommes à travers l'adoption de plusieurs textes juridiques et la mise en œuvre de politiques nationales en leur faveur. Pourtant, il est incontestable que malgré les progrès accomplis, l'écart entre le droit et la pratique est encore très grand. Dans presque tous les domaines, les femmes sont encore victimes de discrimination et parfois marginalisées. A cet effet, l'analyse contextuelle du genre au Burkina Faso faite à travers la Politique Nationale Genre (PNG), fait état d'inégalités et de disparités de genre dans plusieurs secteurs dont les plus importantes se recrutent au plan socio-culturel et religieux.

Cet état de fait a suscité l'organisation d'ateliers de sensibilisation par les leaders religieux et coutumiers à l'effet de sensibiliser l'opinion nationale sur la « vraie conception » de la religion sur la place et le rôle de la femme. Deux ateliers régionaux (tenus le 26 octobre à Ouahigouya et le 18 novembre à Kaya) et un atelier national (tenu le 9 novembre à Ouagadougou) ont été organisés par Réseau MARP-Burkina, l'ODE et ATAD avec l'appui technique et financier de Christian Aid.

Ces ateliers ont fait l'objet de recommandations fortes à l'adresse des autorités politiques, administratives et civiles. L'idée de l'élaboration d'un livre blanc faisant le point des idées fortes de ces ateliers

5.2 PROJET DE RECHERCHE-ACTION SUR LES VIOLENCES SEXUELLES ET ACCES A LA JUSTICE POUR LES FEMMES ET FILLES RURALES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Les violences sexuelles faites aux femmes et aux filles sont répandues dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. L'une des raisons de leur persistance, outre le déséquilibre des rapports de genre, c'est qu'elles sont très rarement portées devant les instances dotées d'un pouvoir de sanction. Ce qui a justifié l'élaboration de ce projet par le Réseau Africain pour le Développement Intégré (RADI) ; projet cofinancé par le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) et Christian Aid couvre quatre (04) pays que sont le Sénégal, la Mauritanie, le Mali et le Burkina Faso. Il s'agira de mener une recherche-action participative permettant à la fois de produire et diffuser des connaissances et des savoirs et mettre en place des activités d'autonomisation individuelle et collective pour contribuer à l'amélioration de l'accès à la justice formelle et informelle des femmes victimes de violences sexuelles. Les activités développées au cours des six (06) mois (de mars à août 2016) sont les suivantes :

Participation à l'atelier méthodologique régional

Le Réseau MARP a participé à l'atelier méthodologique régional qui est l'une des premières activités du projet visant à bâtir un consensus sur la compréhension, le déroulement et la méthodologie du projet dans toutes ses étapes. Les activités du projet se déroulant dans quatre pays différents, il était capital d'instaurer un minimum d'harmonisation dans les attentes, la démarche et les outils d'intervention pour maintenir les acteurs ensemble et sur la trajectoire des résultats escomptés. L'atelier qui s'est tenu du **08 au 10 mars 2016** a regroupé les organisations partenaires des 4 pays ainsi que les chercheurs recrutés pour la conduite des activités de recherche. Des présentations préliminaires des documents du projet suivies de discussions en plénière, des ateliers de production de documents méthodologiques et des plénières de validation ont marqué cet atelier.

Conduite de la Visite de Reconnaissance des Sites choisis et le Diagnostic Contextuel (VRSDC)

La visite de reconnaissance et le diagnostic contextuel ont été conduits sous la supervision du Réseau MARP par la chercheuse recrutée avec l'appui de deux assistantes dans la Région du Nord et dans la Région du Sahel. Il s'est agi d'identifier des personnes ressources dans les sites pressentis, de faciliter les rencontres avec les autorités administratives et judiciaires locales, les autorités religieuses et coutumières, les OSC, les leaders communautaires et toutes les autres personnes ressources pertinentes. Ce travail a permis d'identifier les personnes ressources qui serviront d'alliés, de nouer un partenariat avec eux, d'établir le contexte juridico-légal ainsi que les forces et faiblesses des politiques publiques et des stratégies d'accès à la justice des OSC pour les femmes et filles rurales victimes de violences sexuelles.

Les principaux résultats obtenus de la VRSDC sont :

- ✓ Les violences sexuelles sont effectives dans les deux régions ;
- ✓ Les violences sexuelles sont plus nombreuses au sein des ménages : violences conjugales ;
- ✓ Les violences conjugales sont considérées comme normales et ne se dénoncent pas devant les juridictions compétentes ;
- ✓ Les formes de violences sexuelles les plus constatées sont les Mutilations Génitales Féminines, punies par la loi au Burkina Faso, mais qui persistent du fait du contexte socioculturel (traditions et cultures) ;
- ✓ Cependant des cas de viols sont signalés auprès des commissariats de police et aboutissent à la justice.

Difficulté rencontrée

Si le financement du projet était entièrement acquis pour la Mauritanie et le Sénégal, le Burkina Faso et le Mali ne bénéficiait que de 6 mois de financement de la part du CRDI en attendant que Christian Aid puisse mobiliser des ressources supplémentaires pour ces deux pays qui constituent sa zone d'intervention de prédilection. A ce jour, le projet semble en arrêt parce que Christian Aid n'a toujours pas pu mobiliser sa contribution financière.

Chapitre 6. ACTIVITES DIVERSES

Au cours de l'année, le Réseau MARP-Burkina a conduit et participé à la mise en œuvre de certaines activités en collaboration avec d'autres acteurs du développement. Ces activités sont entre autres :

6.1 PROJET DE RECHERCHE PARTICIPATIVE SUR LA PLACE ET LE ROLE DE L'ANE DANS LA COMMUNAUTE BELLA DE LA PROVINCE DE L'OU DALAN AU BURKINA FASO

Dans le cadre du programme « financements de petites initiatives » (SIF), le Réseau MARP-Burkina a conduit, en collaboration avec l'ONG Brooke, un projet **de recherche participative sur la place et le rôle de l'âne dans la communauté Bella de la province de l'Oudalan au Burkina Faso**. Le projet d'une durée de trois (03) mois lancé en janvier 2016 a permis de conduire dans la province de l'Oudalan, une étude diagnostique sur le rôle et la place de l'âne dans la vie de la communauté Bella. La conduite de cette étude s'est faite sous la supervision d'un consultant expert en études participatives ; les enquêtes ont été conduites par les agents des services techniques dans cinq (05) communautés Bella de la province de l'Oudalan. Cette action pilote devait faire la suite à un appui d'envergure de l'ONG Brooke ; une proposition d'action soumise en fin d'année dans ce sens est toujours en attente.

6.2 PARTICIPATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET FARENE

Le Réseau MARP en tant qu'acteur leader dans la promotion des innovations paysannes a été associé à la mise en œuvre du projet FaReNe (projet de recherche menée par les paysans) financé par la fondation Micknight en partenariat avec ETC et coordonné par Voisins Mondiaux. Ce projet de trois (03) ans est à sa troisième année de mise en œuvre et entend promouvoir les innovations paysannes à travers la conduite d'expérimentations conjointes, la promotion de réseaux de recherche conduite par les paysans et la mise en place de facilités de financement des innovations. Le Réseau MARP participe à l'action par :

- La mobilisation et la sensibilisation des paysans innovateurs et des réseaux au niveau local ;
- Le soutien aux innovations et le suivi/évaluation des expériences conjointes locales ;
- La facilitation d'une plus large propagation des innovations paysannes les plus pertinentes.

6.3 LA PROMOTION DES TICS INNOVANTS EN COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITE LIBRE D'AMSTERDAM

En collaboration avec l'Université Libre d'Amsterdam, le Réseau MARP travaille à la promotion de connaissances de base et des compétences en matière de communication à travers l'utilisation des services TICS innovants pour le bien-être des producteurs. C'est dans ce cadre qu'a été organisé du 20 au 24 juin 2016 un atelier de formation de journalistes et communicateurs sur différents systèmes TICS. L'atelier a regroupé 25 participants composés des membres de l'équipe technique du Réseau MARP, des animateurs des radios communautaires du Yatenga et du Zondoma et des agents du service de la météorologie nationale.

Les participants ont été formés sur l'utilisation des systèmes TICS: Raas Kibaya/ RadioMarché, Mr Météo, Foroba Blon. Un autre atelier est programmé pour début 2017 pour la mise en fonctionnalité de ces systèmes dans les radios communautaires qui sont intéressés.

6.4 APPUI A L'OCADES-FADA POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN PROJET DE GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Sur demande du Christian Children Fund of Canada (CCFC), le Réseau MARP-Burkina a appuyé l'OCADES Fada pour la mise en œuvre de la composante réduction des risques de catastrophes du projet de renforcement de la résilience des communautés face aux risques de catastrophes.

Plusieurs interventions (de juin à novembre) à Fada ont permis de former l'équipe de l'OCADES sur l'Evaluation Participative de la Vulnérabilité et des Capacités (EPVC), de superviser la conduite des diagnostics communautaire, de former l'équipe sur la loi portant réduction des risques de catastrophes et d'accompagner la mise en œuvre d'un système d'alerte précoce communautaire.

Chapitre 7. DIFFICULTES, DEFIS ET PERSPECTIVES 2017

La mise en œuvre des activités en 2016 n'a pas été exempte de difficultés. Des défis aussi se sont posés et devraient constituer un point d'attention pour les perspectives de 2017.

7.1 DIFFICULTES

Quelques difficultés ont marquées la mise en œuvre du programme d'activité de l'année 2016. Il s'agit principalement :

- La tenue d'une seule réunion du Bureau Exécutif sur les 4 prévues.
- Pour l'exécution des activités de production agricole, le lancement des activités en termes de formation, dotation d'intrants a connu un retard qui a eu une répercussion sur la qualité et la quantité des résultats engrangés. Ce fut le cas des WP2&3 du programme DRYDEV dont le lancement a intervenu tardivement en mai 2016 ;
- La charge de travail élevée de l'équipe technique, engagée sur plusieurs fronts, a occasionné un non-respect des délais de livraison de certains rapports ; cette situation devrait être corrigée en 2017 à travers soit le recrutement de personnel complémentaire ou le recours temporaire à l'appui de stagiaires ;
- L'insuffisance de ressources allouées et d'équipements pour le volet suivi-évaluation a constitué en 2016 une limite objective pour le bon fonctionnement de ce service dont la contribution est plus que nécessaire à la visibilité et la capitalisation des résultats des interventions de la structure ;
- La forte mobilité du personnel demeure pour la structure une difficulté majeure rencontrée par le Réseau MARP en 2016. Cette mobilité du personnel cadre a entraîné pour certains projets des retards de mise en œuvre même si certaines tâches ont été gérées par les autres membres de l'équipe technique. En effet, pour la mise en œuvre des WP2&3, le poste de chargé de programme a connu 2 changements en un (01) semestre ;
- En outre, sur le terrain, l'implication des services techniques dans la mise en œuvre des activités du projet constitue un atout. Malheureusement, dans certains cas, les ressources qui accompagnent les protocoles s'avèrent insuffisantes.

7.2 DEFIS

Le Réseau MARP-Burkina a acquis une importante expérience dans plusieurs secteurs du développement et apporte une contribution non négligeable au développement du Burkina Faso. Malheureusement, cette expérience demeure peu connue et peu diffusée. Il est donc temps de marquer un arrêt pour apprécier ce qui a été fait. C'est dans cette optique que l'année 2017 devrait constituer une année charnière de capitalisation des acquis à travers (i) une évaluation de son approche, (ii) une analyse des forces et faiblesses de ses interventions et (iii) une appréciation de sa contribution réelle (pour les différents secteurs d'intervention) au développement du Burkina.

7.3 PERSPECTIVES 2017

L'année 2017 se présente sous le sceau de la continuité des actions engagées en 2016. En effet, les principaux projets se poursuivront au cours de l'année à l'exception du projet de plaidoyer sur la réduction des risques de catastrophes qui a pris fin en décembre 2016. Le projet d'intensification de la production et de la commercialisation du soja et du maïs sera à terme en avril 2017. Pour ce dernier projet, il est prévu la soumission d'une demande de prorogation de six (06) mois (phase de no-cost extension).

La bonne gestion du partenariat en 2016 permet d'entrevoir de nouvelles actions en 2017. On peut retenir à ce sujet que :

- La collaboration avec Christian Aid a permis de soumettre en collaboration avec la Croix Rouge une proposition d'action à ECHO ; cette proposition dénommée DIPECHO qui est en bonne voie (la proposition a été présélectionnée), entre dans le cadre de la prévention, la préparation, et la réponse aux Catastrophes naturelles dans la province du Soum précisément dans les communes de Djibo, de Nassoumbou et de Baraboulé ;
- Le projet pilote de recherche-action sur la place et le rôle de l'âne dans la communauté Bella conduit au premier trimestre de l'année 2016, pourrait avoir une suite avec la soumission en août à l'ONG Brooke d'un projet de trois (03) ans sur le bien-être animal dans la Région du Sahel.

Aussi, la dynamique de montage de nouveaux projets se poursuivra en 2017 avec l'appui des membres du Réseau MARP-Burkina.

Il reste entendu que le défi de la capitalisation devrait être impérativement relevé en 2017 pour assurer une plus grande visibilité aux actions du Réseau MARP-Burkina.

CONCLUSION

Au cours de l'année 2016, le Réseau MARP-Burkina a mis en œuvre plusieurs projets et programmes très diversifiées avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers. Elles ont porté sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales, le renforcement de la résilience communautaire, le plaidoyer pour la réduction des risques de catastrophes, la promotion de l'innovation paysanne, la gestion des conflits et la construction de la paix, etc. La mise en œuvre de ces projets et programmes a été marquée par une réelle implication des bénéficiaires aussi bien dans la définition des actions que dans leur mise en œuvre. L'approche participative promue par le Réseau MARP est traduite en actes dans l'approche et la méthodologie de mise en œuvre des projets et programmes.

Il demeure néanmoins, qu'un effort devrait être fait pour capitaliser les résultats et acquis de ces projets/programmes actuels ainsi que des interventions antérieures en vue de mieux orienter et enrichir ses interventions. Ceci constitue le plus grand défi à relever en 2017.